

1896-97

RAPPORT ANNUEL
DE
LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE
DE MONTREAL.

INTRODUCTION.

En publiant aujourd'hui son premier rapport annuel, l'Association Nationale désire donner un compte rendu sommaire de ses opérations. Propriétaire d'un immeuble évalué à \$300,000 la Société St-Jean-Baptiste n'est plus seulement une institution patriotique ayant à cœur de rendre le peuple meilleur et de protéger nos institutions, notre langue et nos lois. Elle est devenue une association financière importante, reconnue par l'Etat comme corporation d'utilité publique, chargée de l'enseignement spécial et gratuit de nos classes industrielles.

Dans ces conditions il est urgent que, chaque année, le ministère de l'instruction publique, les membres de notre association, les actionnaires du Monument National et le public soient informés des travaux accomplis par le bureau de direction ainsi que des résultats obtenus. Pour cela les matières de ce rapport seront divisées comme suit :

1. L'œuvre du Monument National.
2. Les cours publics et l'enseignement technique.
3. La célébration de la fête nationale et les fêtes jubilaires.
4. Etat financier de l'association nationale.
5. Officiers de la Société St-Jean-Baptiste.
6. Liste des actionnaires du Monument National.
7. Acte d'incorporation et règlements de la société.

L'ŒUVRE DU MONUMENT NATIONAL

L'œuvre du Monument National, qui a absorbé dans sa construction la somme de \$275,000, est essentiellement une œuvre d'instruction et d'utilité publiques. Elle a pour base l'enseignement technique dont nos classes industrielles ont un si pressant besoin, si nous voulons que nos ouvriers conservent dans les ateliers cette supériorité qui les distingue. Les progrès incessants de la mécanique, les découvertes journalières des sciences appliquées à l'industrie, exigent aujourd'hui, chez les travailleurs et les contre-maîtres, des connaissances beaucoup plus étendues qu'autrefois. C'est cet enseignement que l'œuvre du Monument National est appelée à donner.

Nous voulons que tous les métiers, tous les arts, trouvent dans ses grandes salles et dans ses ateliers, des cours de construction, de fabrication, de procédés, d'outillage, aidés des modèles les plus récents, de tableaux, de gravures et de plans explicatifs. Nous voulons créer une bibliothèque spécialement consacrée aux procédés et à l'enseignement industriels, où l'ouvrier, le chef d'atelier, le directeur de l'usine puissent trouver les renseignements les plus complets sur leur métier, leur art et leur industrie.

Nous voulons que sur les rayons de cette bibliothèque se trouvent les auteurs les plus récents, ayant la plus grande autorité, les publications spéciales périodiques, enregistrant, jour par jour, les découvertes de la science appliquée à l'industrie.

Nous voulons mettre un laboratoire ainsi qu'un cabinet de physique et de minéralogie à la disposition des professeurs et de leurs élèves.

Dès l'année 1895 nous avons inauguré cet enseignement par un cours de mécanique appliquée, par M. Bonnin, professeur à l'Ecole Polytechnique, continué en 1896-7 par M. Lafontaine, ingénieur de l'Université de Belgique.

Il a été également donné un cours de construction et d'architecture, par M. Venne, secrétaire de l'Association des Architectes de Montréal.

Les directeurs de l'Association St-Jean-Baptiste ont voulu compléter cet enseignement en y ajoutant un cours d'économie politique, par l'hon. Jos. Royal, ancien gouverneur du Nord Ouest.

Un cours d'histoire universelle donné par M. L. O. David, officier de l'instruction publique de France, et M. Demers, professeur de l'Université Laval.

Un cours d'agriculture et de colonisation, par M. J. X. Perreault, élève du Collège Royal Agricole de Cirencester, Angleterre, et de l'Ecole spéciale d'Agriculture de Grignon, France, officier du mérite agricole et de l'Instruction Publique.

Pour l'année 1896-7 nous avons ajouter : 1^o un cours de mines et de métallurgie, par M. A. V. Roy, ingénieur, élève diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, 2^o un cours du commerce, par M. Coté, le secrétaire distingué de la Chambre du Commerce, et 3^o un cours sur l'hygiène de la famille, par le Docteur Pariseau, de la Faculté de Paris. Tous ces cours, absolument gratuits, ont été suivis avec assiduité par un nombre considérable de personnes désireuses de se renseigner sur ces diverses matières.

Déjà le Conseil provincial des Arts et Métiers occupe une partie importante de l'édifice, consacrée à l'enseignement du dessin à main levée, du dessin linéaire mécanique, du modelage, de la sculpture, du dessin architectural, de la lithographie, de la menuiserie, de la coupe pour dames et pour la chaussure.

Aussitôt que les ressources du Monument National le permettront, nous voulons ouvrir des ateliers de jour aussi bien que les classes du soir, de manière à donner l'enseignement le plus complet et rivaliser avec les écoles techniques de Boston, New York, Philadelphie, Londres et Paris.

Dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique des centaines de mille dollars sont consacrés par la Municipalité à l'instruction spéciale des classes industrielles, mais jusqu'ici Montréal est malheureusement demeurée absolument étrangère à ce mouvement de progrès. La législature provinciale, à sa dernière session, a adoptée une loi autorisant les municipalités urbaines à encourager, par une subvention, ou de toute autre manière jugée convenable, la création de cet enseignement. Nous avons lieu de croire que le Conseil de Ville de Montréal voudra bien s'autoriser de cette loi pour donner à notre Association Nationale les moyens de compléter l'enseignement technique que nous donnons. Déjà le Parlement

de Québec a bien voulu, à sa dernière session, par une subvention annuelle de \$2,500, reconnaître le caractère d'utilité publique de la Société St-Jean-Baptiste, subvention pour laquelle nous lui devons notre plus vive reconnaissance. Nous avons donc lieu d'espérer que la création des cours publics du Monument National est appelée à rendre les plus grands services, ainsi qu'on pourra en juger du reste en parcourant les résumés des cours publiés dans ce rapport.



COU

- 1° D
- s
- t
- 8
- 2° L
- 3° L
- 4° L
- 5° L
- 6° I
- 7° I
- 8° I
- 9°
- 10°
- 11°
- 12°
- 13°
- 14°
- 15°
- 16°
- 17°

COURS D'ECONOMIE POLITIQUE

PROFESSEUR HON. JOS. ROYAL.

Ancien Gouverneur du Nord-Ouest.

Programme du Cours.

- 1° Division du cours d'Economie Politique en quatre parties, à savoir : la production, la circulation ou échange, la répartition et la consommation. La science économique en général.
- 2° La valeur.
- 3° La propriété.
- 4° La production et les agents naturels.
- 5° Le travail.
- 6° Le capital.
- 7° Le capital (*suite*).
- 8° Le capital (*fin*).
- 9° La productivité des industries.
- 10° La circulation.
- 11° Le taux d'échange et les prix.
- 12° La monnaie.
- 13° La monnaie (*suite*).
- 14° Le crédit.
- 15° Les banques.
- 16° Les banques (*suite*).
- 17° La banque en Canada.

COURS DE CONSTRUCTION

PROFESSEUR, I. JOSEPH VENNE,

SECRETARE DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES
DE MONTREAL.

Résumé du 1er Cours.

De l'ouverture d'un chantier de construction. Méthodes d'excavations, terrassements, des sols, des genres de fondation, sur sables, sur terrains compressibles, terrains incompressibles, rocs, maçonneries.—3 planches.

Résumé du 2me Cours.

Maçonneries continuées ; des matériaux, pierres calcaires, pierres silicieuses, granits, mortiers, ciments, etc.—2 planches.

Résumé du 3me Cours.

Taille de la pierre et du granit, outillage, polissage, notions élémentaire de géométrie, d'appareillage des arches, des linteaux, piliers, etc.—2 planches.

Résumé du 4me Cours.

De la brique, fabrication, qualités de matériaux et de main d'œuvre nécessaires, des divers appareils, anglais, américain, des arches, des linteaux appareillés, cintres en segments, en ellipses.—4 planches et modèles.

Résumé du 5me Cours.

Brique continuée. Des appareils, méthodes diverses, briques ordinaires, pressées, réfractaires, couleurs diverses, Terra Cotta. Brique poreuse, brique émaillée et d'ornement.—Echantillons, modèles et 4 planches.

Résumé du 6me Cours.

Construction à l'épreuve du feu, considérations générales, historiques. Des matériaux considérés à l'épreuve du feu ; pierre, granit, marbres, fer, bétons, briques et terres cuites.—Discussion ouverte avec des spécialistes.—2 planches.

Résumé du 7me Cours.

Construction à l'épreuve du feu continuée, Des méthodes de revêtements, murs, cloisons, plafonds, planchers, etc.—2 planches.

Résumé du 8me Cours.

Construction en fer et acier, avec le concours d'un ingénieur spécialiste. Des aciers et fers de commerce, de la fonte, des formes, sections usuelles, des prix. Evaluation comparative d'une construction avec et sans acier, force comparative. Considérée au point de vue de l'immunité contre le feu.—3 planches.

Résumé du 9me Cours.

Aciers continués. Méthodes d'ateliers, description, outillage.

Résumé du 10me Cours.

Aciers continués. Des divers assemblages, fermes, poutrelles assemblées, colonnes, treillis, etc.—2 planches.

Résumé du 11me Cours.

Charpente en bois, diverses formes de joints et d'assemblages.—3 planches.

Résumé du 12me Cours.

Chapente et menuiserie, assemblages, fermes, planchers, etc.—3 planches.

Résumé du 13me Cours.

Menuiserie, des pièces usuelles, plinthes, portes, châssis, volets, assemblages divers, des essences de bois.—planches.

Résumé du 14me Cours.

Menuiserie continuée.—Planches.

Résumé du 15me Cours.

Menuiserie continuée. Escaliers, genres, circulaires, elliptiques, à paliers, droits, à rampes, fermées ou ouvertes, bois, fer, pierre, ardoise. De la proportion des degrés, tableau.—4 planches.

Résumé du 16me Cours.

Escaliers continués.—4 planches.

Résumé du 17me Cours.

Crépissages, enduits ordinaires et au ciment, chaux hydrauliques, amiante, asphaltes, etc.—2 planches.

Résumé du 18me Cours.

Peinture, vitrage, papiers peints, vernis, etc.—2 planches.

Résumé du 19me Cours.

Des toits et des divers matériaux de toitures, ardoise tuile, fer-blanc, tôle galvanisée, plomb, cuivre, ciments, compositions, etc.

Résumé du 20me Cours.

Chauffage et ventilation, historique, cheminées ouvertes, poêle à bois et charbon, air chaud, eau chaude, vapeur. Plomberie et robinetterie, quelques remarques.—Planches, Echantillons, Catalogues.



COURS DE COMMERCE

PROFESSEUR STANISLAS COTE.

SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTRÉAL,
RÉDACTEUR DU MONITEUR DU COMMERCE.

Programme de l'Enseignement.

Peut-être serait-on porté à croire que le cours de commerce consistera dans l'enseignement détaillé des méthodes variées en usage aujourd'hui pour faire de l'argent ; d'aucuns même seraient portés à penser qu'un cours de commerce doit comprendre l'enseignement des 4 règles de l'arithmétique, de la comptabilité, des formules d'entrées et de sorties de la douane, de la manière d'acheter et de vendre, etc.

Il n'y a rien de cela ; plutôt il y a de tout cela, mais en petites doses.

Mais d'une manière générale ce cours est une sorte de couronnement des études que les jeunes gens poursuivent dans nos académies commerciales qui, heureusement aujourd'hui, commencent à marcher dans la voie du progrès.

1° Il y sera traité des origines du commerce, de ses causes, de ses développements et de son influence sur la civilisation du monde.

L'homme, ce dernier né de notre planète, voué au travail et à la misère par une loi inexorable, ayant audedans de son corps la faim, au dehors les intempéries des saisons et les ronces de la terre, avec angoisse chercha, autour de lui, les moyens de sortir de l'épouvantable situation qui l'étreignait, il avait bien l'instinct de chercher, mais comment trouver. Tout à coup, cependant, il touche son front du doigt, et de son âme en travail, de cette âme soufflée par Dieu

sur ce monceau de limon de la terre, jaillit une étincelle, une pensée, celle de produire et de transformer quelque chose, dès lors il était devenu producteur.

Obligé par cette fonction de producteur de vivre en société il devint, par degrés, à la fois consommateur et producteur. Plus la famille humaine augmente et plus la production et la consommation augmentent en exigence et en variété; de là l'échange. de là le commerce.

2° Il y sera traité de notre cher Canada, de sa géographie, de ses ressources de toutes sortes, de ses voies de communication par terre et par eau, en détail, avec chiffres à l'appui, à tel point que j'espère en arriver à démontrer que c'est le plus riche pays de l'univers, et qu'on a bien tort de songer à s'en éloigner, même pour aller au Brésil, avant de voir s'il peut fournir de quoi vivre au moins.

Ces données serviront peut-être à aider à enrayer l'émigration de nos gens à l'étranger, en inspirant un peu plus de confiance en notre pays.

Il ouvrira, je l'espère, quelques horizons nouveaux à beaucoup de jeunes gens trop enclins à ne voir d'avenir que dans le milieu immédiat qui les entoure et qui les tient dans la routine.

Il doit y avoir aussi de la graine de "Self Made Men" parmi les Canadiens Français!

3° Le commerce avec les pays étrangers.—Statistiques—genre de production, mode de transiger les traités de commerce.

4° Un peu de droit commercial.

5° Notre législation sur les banques—le jeu de l'épargne.—Les faillites et leurs causes.

6° Les placements.

Le professeur a conclu chaque cours par une appréciation générale des marchés.



COURS D'AGRICULTURE

ET DE

COLONISATION

PROFESSEUR J. X. PERRAULT,

Elève diplômé de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Grignon, France, et du Collège Royal d'Agriculture de Cirencester, Angleterre.

1er COURS.—PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT.

Le cours d'Agriculture et de Colonisation que nous inaugurons aujourd'hui a pour but de répandre, parmi notre population rurale, dans des entretiens familiers, les saines notions d'Agriculture théorique et pratique. Il aura aussi pour but la mise en valeur de nos terres incultes. Dégagé de toute expression scientifique, notre enseignement sera mis à la portée de tout le monde, en sorte qu'il ne sera pas nécessaire pour suivre notre cours d'avoir fait des études spéciales préliminaires.

PREPARATION DU SOL.

Nous commençons par l'étude du sol, sa formation dans la nuit des temps, alors que, par l'action de l'atmosphère, les roches primitives se sont désagrégées pour constituer finalement le sol arable qui est maintenant soumis aux procédés agricoles. Nous constaterons quelles sont les conditions essentielles de sa fertilité et quelles façons il faut lui donner pour le préparer à la culture des plantes.

En premier lieu viendront les défrichements, l'assainissement, suivis par les labours, hersages et sarclages, destinés à la pulvérisation du sol, si essentielle pour permettre aux plantes de puiser

profondément les éléments nécessaires à leur alimentation. Viendront en même temps les engrais et les amendements exigés selon les circonstances et la richesse du sol. Les arrache-souches, arrache-pierres, charues, herses, scarificateurs, rouleaux, pulvérisateurs, seront successivement étudiés dans leur construction, leur mode d'action et leur mise en marche.

CULTURE DES PLANTES.

Le sol bien préparé, nous étudierons la culture des plantes fourragères, céréales et industrielles qui lui sont confiées. Nous verrons comment elles s'alimentent, les façons qu'elles exigent depuis l'époque de la semence jusqu'à celle de la récolte. Quels sont les instruments nécessaires. Semoirs, houes à cheval, butteurs, faucheuses, râteliers à cheval, faneuses, moissonneuses-lieuses, instruments de transport et autres, tous très perfectionnés aujourd'hui et économisant considérablement la main d'œuvre.

Une fois engrangées, nous étudierons la préparation des récoltes pour le marché ou pour l'alimentation du bétail. Machine à battre, à cribler, à triller, hache-pailles, coupe-racines, mise en silos.

SOINS DES ANIMAUX.—CHEVAUX.

Le bétail de la ferme exige des études toutes spéciales en raison de son importance et des soins particuliers qu'il exige. En premier lieu vient le cheval, ce noble animal dont les services intelligents sont d'un si grand secours pour le cultivateur et l'industriel. Nous l'étudierons depuis sa naissance jusqu'à l'âge adulte, alors qu'il a atteint son plein développement. Selon sa conformation et ses aptitudes il se prête à tous les travaux. Nous l'étudierons successivement comme cheval de gros trait, trait moyen et trait léger. Les Percherons, Clydes, Normands, Arabes, Pur sangs Anglais, Canadiens sont les types des différentes races chevalines.

BETES A CORNES.

Viendront ensuite les bêtes à cornes qui en ce moment contribuent si largement à la prospérité de l'industrie laitière de la Province. L'espèce bovine a trois aptitudes bien distinctes. Elle produit le lait, la viande et le travail, et se divise en plusieurs races, ayant la spécialité de cette production. Nous les étudierons successivement au point de vue de leur conformation. Car c'est en suivant la marche des aliments dans l'organisme animal, que nous

constaterons quelles sont la conformation et l'alimentation les plus favorables pour arriver à la production la plus abondante et la plus économique de la viande, du lait ou du travail. Ici encore nous étudierons l'élevage des bêtes à cornes depuis la naissance jusqu'au parfait développement. Et nous terminerons cette étude de leur alimentation par un exposé complet de l'industrie laitière.

BETES A LAINES, PORCS, BASSE-COUR.

L'espèce ovine se divise en races de laine longue, dont les types sont les Cotswolds et les Leicesters, et en race de laine fine ayant le Mérinos pour type. Il y a aussi les races dont la viande est la spécialité, type Southdown, dont la laine a moins de valeur. Le mouton représente un intérêt considérable et mérite que nous en fassions une étude complète. Il en est de même de l'espèce porcine et de la basse-cour.

La construction des bâtiments de la ferme et leur disposition intérieure pour faciliter les travaux de manutention des récoltes et l'alimentation des animaux méritent une attention spéciale.

ROTATION ET ASSOLEMENT.

Le cours se terminera par un aperçu général de la rotation des plantés et de l'assolement qui doivent varier avec les circonstances particulières de capital, de marché, de climat et de sol dans lesquelles se trouve le cultivateur. Si les principes de la culture améliorante restent invariables, leur application varie à l'infinie. Il ne faut jamais oublier que la meilleure agriculture est celle qui, tout en améliorant le sol, donne au cultivateur la plus grande somme de profits nets. Et c'est à chaque cultivateur à juger pour lui-même quel est le système qui, dans les circonstances particulières ou il se trouve, lui donnera ce résultat.

Nous n'avons pas la prétention de donner un enseignement supérieur comme l'Université Laval ou une école spéciale pourraient seules en donner. Mais nous voulons mettre à la portée de tout le monde, dans des entretiens familiers, un résumé de cet enseignement. Nous le compléterons par la visite des fermes les mieux cultivées, des grands ateliers de construction d'instruments aratoires de la région de Montréal, où nous en ferons l'application pratique.

Espérons que l'Université Laval créera bientôt une chaire d'agriculture en rapport avec ses cours d'art vétérinaire, de géologie, de minéralogie, de chimie, de physique et de mécanique appliquée. Nous aurions alors un enseignement agricole complet qui placerait l'agriculture sur un pied d'égalité avec les autres carrières professionnelles. Et dans un pays aussi essentiellement agricole que le nôtre on ne saurait s'exagérer l'importance de diriger vers l'exploitation du sol les intelligences et les capitaux de la nation.

ETUDE DU SOL.

Résumé du 2me Cours.

Etude de la formation géologique du sol. Stratification, formations ignées et marines. Roches primitives, terrains de transition, terrains secondaires, terrains tertiaires, terrains quaternaires ou d'Alluvion. Etude des sources et puits artésiens, point de température invariable du sol, température croissante, action des agents atmosphériques sur la désagrégation du sol, influence de la chaleur, du froid, de l'altitude, de l'exposition.

Terres argileuses, sableuses, calcaires, rocailleuses. Les terres argileuses ou glaiseuses sont retentives, imperméables, difficiles à travailler, froides. Drainage, labours d'automne, amendements avec le sable, la chaux. Blé, Avoine, Pois, Trèfle, Fèves, Betteraves, Blé-d'Inde.

Les terres sableuses sont légères, faciles à travailler, sèches, perdent l'engrais, égout facile, pas assez de consistance. Action de la capillarite, irrigation, amendées par l'argile. Patates, Seigle, Orge, Navets, Sarrasin.

Résumé du 3me Cours.

Terres argilo-siliceuses, glaises et sables en proportion égale. Bonnes pour toutes les cultures, alluvion, défrichements, engrais de ferme, fosse à purin, engrais artificiels, chaux, plâtre, cendre, phosphates, sciures de bois, gouano, colombine, poudrette, coprolite, sang desséché, engrais de poisson, noir animal, engrais liquides belges et anglais, sels ammoniacaux.

FACONS A DONNER AU SOL.

Résumé du 4me Cours.

Division du sol arable et du sous-sol. Terre végétale, organique et inorganique, végétale et minérale, préparation du sol.

Labours profonds, légers, à plat, déchaumage. 1°, exposition aux agents atmosphériques, 2°, pulvérisation, 3°, nettoyage du sol. Etude de la charrue, le soc, coutre, versoir, sep, talon, étauçons, muraille, âge, manchons, régulateur. Historique, a rouelles, sous sol, tourne oreille, superposée. Qualités d'un bon labour.

Résumé du 5me Cours.

Etude du tirage de la charrue en terre légère, moyenne et tenace. Attelage de la charrue. Etude de la herse, des scarificateurs, extirpateurs, cultivateurs, pulvérisateurs à roulettes. Rouleaux unis, dentés. Buteur et herses à cheval pour cultures sarclées.

LA CULTURE DES PLANTES.

Résumé du 6me Cours.

Etude des plantes céréales, fourragères et industrielles. La culture des céréales, blé, seigle, orge, avoine, sarrasin, pois, blé d'inde. Préparation du sol, semis, entretien, récolte, battage. Etudes des instruments employés à la culture des céréales, semoirs, moissonneuses, lieuses, charrettes et wagons, batteuses.

Résumé du 7me Cours.

Etude des plantes fourragères sarclées, de prairie, légumineuses. Culture de la pomme de terre. Nature et préparation du sol, choix de la semence, plantation, sarclage, récolte, rendement, emploi. Culture de la betterave, culture de la carotte, des navets, et du blé d'inde.

Résumé du 8me Cours.

Etude des plantes fourragères de prairie. Les légumineuses, luzerne, seinfoin, trèfle, lentilles, vesces, pois. Les graminées. Culture du trèfle. Terrain, semis, plâtre, récolte, faucheuse, râteau à cheval. Charroi, battage, regain.

Résumé du 9me Cours.

Culture des lentilles, vestrons, feveroles. Etude des plantes fourragères graminées. Culture du mil ou phléole des prés. Préparation du sol, semis, récolte, emmagasinage, pressage. Graine. Prairies naturelles. Irrigations.

Résumé du 10me Cours.

Etude des plantes industrielles. Culture de la betterave à sucre. Préparation du sol, fumure, semis, sarclage, récolte, em-

magasinage, rendement. Procédé de fabrication, lavage, raperie, diffusion, cuisson, cristallisation, turbinage. Emploi des résidus. Culture du chanvre, rouissage. Culture du lin, culture du tabac.

ANIMAUX DE LA FERME.

Résumé du 11me Cours.

Etude des animaux de la ferme. Etude du cheval, intérieur et extérieur. Appareil locomoteur, appareil digestif, appareil respiratoire, appareil circulatoire, appareil nerveux et appareil générateur, avec squelette et planches coloriées.

Résumé du 12me Cours.

Etude de la conformation extérieure du cheval, ses aptitudes. Etude de la tête, front, oreille, œil, chanfrein, dentition, détermination de l'âge depuis la naissance jusqu'à la vieillesse. Fraudes des maquignons. Etude du garrot, dos, rein, poitrine, flanc et ventre. La croupe, hanche, queue.

Résumé du 13me Cours.

Etude des membres du cheval, l'épaule et le bras, l'avant-bras, le genou, cuisse, fesse, jambe, jarret. Les tares du jarret, la courbe, l'éparvin, le jardou, les vessigons. Le canon, paturon, cuisse et pied. Les aplombs du cheval, les allures du cheval, le pas, trot, galop. Les boiteries.

Résumé du 14me Cours.

Les aptitudes du cheval, races de gros trait, trait moyen, trait léger, cheval de selle, de carosse. Etude du type Arabe, du pur sang Anglais. Les races de gros trait, Percheron, Baulonnais, Clyde, Suffolk-Punch. Trait moyen, petit percheron, Canadien. Trait léger, Cleveland Bay, Normand, demi sang Anglais. Elevage du cheval, choix de la mère, gestation, parturition. Lait de la mère, soins du poulain, son éducation. Ecurie, ventilation, nourriture, ferrage, domptage.

Résumé du 15me Cours.

Etude des bêtes à cornes. Aptitude à la production de la viande, du lait et du travail. Historique de la race Durham. Etude de la tête, encolure, dos, flanc, rein, croupe, culotte, queue, ventre, poitrine, pattes. Transformation des aliments en viande, détermination de l'âge par les cornes, par la dentition. Abattage.

Races Herford, Devon, Polled Angus, West Highlands, Le Charolais, le Normand. Engraissement à l'herbe et à l'étable.

Résumé du 16^{me} Cours.

Etude de la vache laitière. Prédominance du système digestif sur le système respiratoire. Conformation générale. Etude de la tête, encolure, épaule, dos, fontaines de dessus, bassin, queue, ventre, poitrine, peau et poils, couleur, pis, mamelles et trayons, veines du ventre, fontaines de dessous, veines du pis. Races principales. Hollandaise, Flamande, Normande, Bretonne, Aldernay, Suisse, Ayrshire.

Résumé du 17^{me} Cours.

Caractères de la vache laitière, très bonne, bonne, médiocre et mauvaise. Système Guénon. Flandrine, potevine, lisierine, équerrière. Ecussons et épis. Fraudes des marchands de vaches Nourriture d'été, trèfle, lentilles, blé-d'inde en vert, feuilles, pâturage. Nourriture d'hiver, betteraves, navets, patates, silos, dreche, moulée, tourteaux, foin et paille. Composition du lait, rendement, fabrication du beurre, fromage. Races de travail, conformation, mode d'attelage, nourriture.

Résumé du 18^{me} Cours.

Etude de l'espèce porcine. Le sanglier, les grandes et les petites races améliorées, Windsor, Yorkshire, Berkshire, Essex. Installation de la porcherie. Education du porc, soins de la mère, gestation, parturition, soins des porcelets, sevrage, cestracion, nourriture, bouclement, engraissement, augmentation de poids, abattage, rendement.

Résumé du 19^{me} Cours.

Etude de l'espèce ovine. Production de la laine et de la viande. Races Leicester, Cotswold, Southdown, Hampshiredown, Blackface. Les mérinos de Saxe, Mauchamp, d'Australie et du Cap. Historique de la race Leicester. Amélioration par sélection, précocité, rendement en laine et en viande. Conformation, la tête, détermination de l'âge par la dentition, encolure, poitrine, dos, croupe, ventre, toison. Soins de la mère, soins de l'agneau, engraissement, tonte, abattage, installation de la bergerie.

LA BASSE-COUR.

Résumé du 20^{me} Cours.

Etude de la basse-cour, espèce galline. Le poulailler, instal-

lation, soins, races diverses. Rendement de la ponte, nourriture, incubation, éclosion, soins des poussins, des poulets. Le chapon. Etude du dindon, races diverses, ponte, incubation, éclosion. Soins des dindonneaux, nourriture et engraissement. Etude de l'oie, races diverses, ponte, incubation, soins des oisons, nourriture et engraissement. Etude du canard. Etude du lapin.

ROTATION ET ASSOLEMENT.

Résumé du 21^{me} Cours.

Etude de la rotation des plantes qui doivent se succéder sur la ferme pour obtenir les meilleurs résultats. Rotation de Norfolk, Rotation de Grignon. Rotation et assolement tels qu'ils doivent être appliqués au Canada. Culture pastorale mixte, plantes améliorantes, plantes épuisantes, comptabilité, construction.

COLONISATION ET DEFRICHEMENT.

Résumé du 22^{me} Cours.

Etude de la colonisation et du défrichage de nos terres incultes, règlements des terres de la Couronne, régions du Nord, du St-Maurice, du lac St-Jean, des cantons de l'Est, de la Gaspésie. Les prairies de l'Ouest, choix du terrain à coloniser. Construction du Loghouse, abattage, billots et bois de corde, bois de service, terre neuve, première culture, esouchage, bâtiments de ferme, vente des produits, chemins de colonisation et organisation municipale.



COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE

PROFESSEUR PHILIPPE DEMERS,

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITE LAVAL, DOCTEUR EN DROIT.

1er COURS.—Importance de l'Etude de l'Histoire.

Je ne sache pas, qu'il y ait de science plus facile à apprendre et plus instructive que l'histoire.

Il est honteux à tout honnête homme, disait Bossuet, d'ignorer le genre humain et les changements que la suite des temps a fait dans le monde.

L'histoire s'inspire de toutes les sciences, mais que ne leur donne-t-elle pas en retour ?

Ainsi, le savant professeur d'économie politique vous a exposé les principes élémentaires de la science, qui consiste dans la source des richesses et leur mode de distribution. Mais c'est l'histoire qui nous dira quelle a été l'influence de la richesse sur la prospérité et la grandeur des nations.

Non seulement elle donne ses leçons à l'économiste, mais elle instruit également l'homme d'état; elle lui démontre que les principes que la philosophie chrétienne nous enseigne sont les véritables. En effet, mesdames et messieurs, la philosophie nous enseigne que la société doit tendre à un triple but: le bien moral, le bien intellectuel et enfin le bien physique, et que dans le gouvernement des peuples on doit d'abord prendre souci des mœurs, puis de l'intelligence et, en dernier lieu, des biens matériels. Cependant, l'homme par sa nature est tellement attaché au bien matériel que les hommes d'Etat douteraient des principes philosophiques si l'histoire ne leur en rappelait l'exactitude.

Prenons, par exemple, l'Egypte, pays des plus fertiles, doué d'un des plus beaux climats de la terre, l'un des premiers qui aient

été peuplés. L'Égypte, qui, par ses grands, était sage dans toutes les sciences, l'Égypte tint le peuple dans l'ignorance et la superstition ; aussi qu'à-t-elle légué à l'humanité ? Le voyageur qui parcourt aujourd'hui la vaste plaine du Nil s'étonne à la vue de ces monuments innombrables et gigantesques qui ont fait dire à un poète moderne : " Leur masse indestructible a fatigué le temps." L'Égypte a étonné la postérité : voilà tout.

Non loin de ces plaines fertiles, dans une contrée stérile, s'est formé un petit peuple de pasteurs et d'agriculteurs poursuivant un seul but : la conservation de la foi véritable. Ce peuple a légué au monde un livre qui a consolé plus de malheureux, soutenu plus de vertus chancelantes, inspiré plus de poètes, de philosophes et d'orateurs, et révélé plus à la science que toutes les autres nations antiques.

Et si l'on objecte que ce sont des accidents dûs à la race, au climat et aux autres circonstances, l'histoire nous répond victorieusement en nous citant les deux grandes villes rivales, Sparte et Athènes. Sparte, ne poursuivant qu'un seul but : former des guerriers invincibles ; Sparte où la femme attachant le bouclier au côté de son époux lui disait : reviens avec ou dessus ; Sparte où une mère apprenant la mort de ses cinq fils dans une bataille, répondait : Ce n'est pas cela que je vous demande ; Sparte est-elle victorieuse. —Oui.—Alors courons remercier les dieux ! Sparte voulait dominer par la force.

Pendant ce temps-là, Athènes fondait l'Aréopage, le tribunal le plus respecté de l'antiquité ; elle enseignait à ses jeunes gens la géométrie, le dessin, la poésie et l'éloquence, et confiait le pouvoir public à des orateurs qui avaient nom : Témistocle, Aristide, Périclès et Démosthènes, le père de l'éloquence de la tribune.

Aussi, c'est à la voix de ces grands hommes que la Grèce s'unira pour repousser l'ennemi commun. Il est vrai qu'Athènes fut vaincue par Sparte, mais les vainqueurs introduisirent dans toute la Grèce un régime d'ignorance et de tyrannie que le peuple ne supporta pas longtemps.

Aujourd'hui, il y a plus de deux mille ans qu'elles sont tombées ; il y a plus de 2,000 ans que l'action de Sparte a cessé de se faire sentir dans le monde, tandis qu'Athènes vit encore et qu'elle vivra dans la postérité tant qu'il y aura des poètes, des orateurs et des philosophes, c'est-à-dire toujours.

L'histoire donne des leçons à tous les hommes. Quelquefois en voyant ces lâches qui vous abandonnent, les traîtres qui vous vendent, le citoyen se sentirait prêt à défaillir si l'histoire ne flétrissait ces crimes en termes si énergiques que personne n'ose les imiter ; en même temps, de son crayon elle embellit les traits des héros et des martyrs et pose sur leur front des couronnes si belles que notre âme s'élève et brûle d'ardeur de les imiter. C'est l'histoire qui nous enseigne également le prix des libertés dont nous jouissons en racontant les sacrifices de nos devanciers ; elle nous décrit les mœurs et le culte des peuples de l'antiquité jusqu'au moment où brilla dans le ciel cette étoile qui devait conduire les mages à Bethléem, et nous fait suivre pas à pas l'établissement de cette religion de paix et de fraternité véritable, qui devait nous assurer la civilisation moderne dont nous jouissons. En l'étudiant on ne peut s'empêcher d'être bien de son temps, bien de son pays, d'aimer l'un et l'autre et de faire tous ces efforts pour léguer à nos arrières-neveux ces croyances et ces libertés qui font notre bonheur.

Voilà, mesdames et messieurs, en quelques mots, quel est le rôle moral de l'histoire ; aussi j'estime qu'il n'est pas d'enseignement qui réponde mieux au motto de la St-Jean-Baptiste : " Rendre le peuple meilleur. "

Résumé du 2me Cours.

LA CRÉATION.—Le déluge.—La tour de Babel.—Origine des nations.

Résumé du 3me Cours.

HISTOIRE SAINTE.—Les Patriarches.—Moïse et Josué.—Lois et coutumes des Hébreux.—Les Anciens.—Les Juges.—Les Rois.—La Captivité.—Le Pontificat.—La Royauté.—Notre Seigneur Jésus-Christ.

Résumé du 4me Cours.

L'ÉGYPTE.—Géographie ancienne et moderne.—Thèbes et Memphis.—Conquête des Sarrasin.—Grandeur et décadence de ce royaume.—Religion.—Gouvernement et législation.—Monuments.—Arts et sciences.

Résumé du 5me Cours.

L'EMPIRE D'ASSYRIE.—2800 à 538 avant Jésus-Christ.—Fondation de Babylone et de Ninive.—Description de ces deux villes.—Histoire des deux empires.—Prise de Babylone par Cyrus.

Résumé du 6me Cours.

LES MÈDES ET LES PERSES. Origine des deux peuples. Cyrus et ses successeurs. Décadence de la Perse. Culte. Science. Gouvernement. Législation.

Résumé du 7me Cours.

LES PHÉNICIENS. Tyr et Sidon. L'INDE. Anciens monuments. Religion. LA CHINE. Différentes races. Croyances. L'ARABIE. Sciences et lettres à la Cour des Captifs.

Résumé du 8me Cours.

LA GRÈCE. Géographie ancienne et moderne. L'origine de chacun de ses royaumes. Epoque héroïque. Epoque historique. Lycurgue. Solon. Comparaison entre ces deux législateurs. Les guerres Médiques.

Résumé du 9me Cours.

THÈBES ET SPARTE. Les Guerre du Peloponèse. Histoire de la Macédoine. Conquête par les Romains. Culte. Mystères. Les Sciences. Les Arts. La Musique. La Poésie. Histoire. Eloquence. La Philosophie.

Résumé du 10me Cours.

HISTOIRE ROMAINE. Géographie ancienne et moderne. Origine des nations italiennes. Origine de Rome. Royauté. République. Lois des Douze Tables. Prise de Rome. Guerre des Samnites. Guerre contre Pyrrhus.

Résumé du 11me Cours.

GUERRES PUNIQUES. Les Gracques. Jugurtha. Les Teutons et les Cimbres. Mithridate. Marius et Sylla. Pompée. Catilina. Cicéron. César. Auguste.

Résumé du 12me Cours.

LES EMPEREURS. L'établissement du Christianisme. Constantin. Théodore.

Résumé du 13me Cours.

HISTOIRE DU MOYEN AGE. Chute de l'Empire d'Occident. Clovis. Justinien. Mahomet.

Résumé du 14me Cours.

Charles Martel. Charlemagne. Alfred le Grand. Invasion des Normands. Guillaume le conquérant. Henri IV et Grégoire VII. 1ère Croisade.

Résumé du 15me Cours.

ETABLISSEMENT DES COMMUNES. Deuxième et troisième Croisades. Philippe Auguste. Richard Cœur de Lion et Frédéric Barberousse. Quatrième Croisade. Jean Sans-Terre. Grande Charte. Guerre des Albigeois. Cinquième Croisade. Innocent IV. Concile de Lyon.

Résumé du 16me Cours.

Louis IX. Philippe le Bel. Boniface VIII. Procès des Templiers. Philippe VI de Valois. Guerre de cent ans. Charles V et Duquesclin. Charles VI. Charles VII et Jeanne d'Arc. Schisme d'Occident. Conciles de Constance et de Bâle. Prise de Constantinople par les Turcs.

Résumé du 17me Cours.

HISTOIRE MODERNE. Louis XI. Charles le téméraire. Charles VIII. Les Médécis. Guerre des deux roses. Ferdinand et Isabelle. Christophe Colomb. Louis XII. Luther. Charles V. François I. Henri VIII. Léon X. Concile de Trente. La renaissance. Les grandes découvertes.

Résumé du 18me Cours.

Marie Tudor. Marie Stuart. Elizabeth. Jacques I. Philippe II. Charles IX. La St-Barthélemi. Bataille de Léfauld. Henri IV et Louis XIII. Richelieu. Gustave. Adolphe. Guerre de trente ans.

Résumé du 19me Cours.

Louis XIV. Mazarin. Turenne et Condé. Bossuet et Fénelon. Racine et Molière. Charles I. Cromwell. Jacques II. Louis XV. Pierre le Grand. Frédéric II. Marie Thérèse.

Résumé du 20me Cours.

Louis XVI. Révolution Américaine. Révolution Française. Napoléon I. Le Code. Le Consulat. Nouvelles formes de gouvernement.

COURS DE MINES ET METALLURGIE.

PROFESSEUR ADOLPHE V. ROY,

Ingénieur diplômé, Ecole Centrale de Paris. Membre de la Société des
Ingénieurs Civils de France. Ingénieur conseil, &c., &c.

Première Partie.—MINES.

SOMMAIRE :

- 1ère Conférence.**—Préliminaires. Gîtes minéraux.
- 2me Conférence.**—Notions de Géologie. Ecorce terrestre.
Eaux souterraines.
- 3me Conférence.**—Marche générale d'une exploitation.
- 4me Conférence.**—Travaux d'excavation et d'abatage.
- 5me Conférence.**—Explosifs. Mode d'emploi. Poudres.
Dynamite, &c.
- 6me Conférence.**—Sondages.
- 7me Conférence.**—Puits. Fonçage. Cuvelage, &c.
- 8me Conférence.**—Galleries. Tunnels. Soutènements.
Boisages, &c.
- 9me Conférence.**—Aérage et ventilation.
- 10me Conférence.**—Eclairage.
- 11me Conférence.**—Transports souterrains.
- 12me Conférence.**—Assèchement des mines.
- 13me Conférence.**—Extraction. Translation des ouvriers.
- 14me Conférence.**—Méthodes diverses d'exploitation.
- 15me Conférence.**—Sièges d'exploitation. Manipulation
au jour. Emploi de l'air comprimé et de l'électricité dans les
mines. Préparation mécanique du minéral, &c.

Pour rendre les explications plus claires et plus à la portée de l'auditoire, de nombreuses planches murales coloriées, de 6½ pieds x 4 accompagnent ces diverses conférences, sans compter des croquis et dessins au tableau noir. De plus, chaque fois que cela est possible, des expériences montrent aux auditeurs le côté pratique et le profit à tirer des leçons développées en leur présence.

Une collection d'échantillons minéralogiques, mise à la disposition du professeur, permet de faire circuler, en temps opportuns, les types de minerais dont il est question, pour les bien faire connaître.

Résumé de la première Conférence.

Importance des mines. Étude de la carte minière de la province de Québec. Définitions. Le travail des mines. Le but de l'exploitation des mines. Gîtes minéraux. Couches. Filons. Amas. Failles. Epontes. Salbandes. Affleurements. Chef ou tête. Puissance. Direction. Pendage. Accidents des couches, Filons, &c.

Résumé de la deuxième Conférence.

Géologie. Couches sédimentaires. Étude de l'écorse terrestre. Affleurement. Chapeau de fer. Hydrologie. Débit d'une source. Importance de la question de l'étude des eaux souterraines. Règles de l'Abbé Parathelle. Indications utiles aux explorateurs. Formules de Rizha.

Résumé de la troisième Conférence.

Marche générale d'une exploitation. Étude géologique du pays. Association de certaines roches avec les métaux recherchés. Divers exemple. Rechercher et faire un examen attentif des travaux et déblais anciens. Mise à découvert des affleurements, et étude du chapeau de fer. Recherche de l'endroit propice au percement d'un puits. Puits d'extraction. Puits d'aérage. Étages et sous étages. Exploitation en vallée. Aménagement d'un gîte. Gîte incliné. Gîte parallèle. Par bure taille montante. Taille chassante. Accidents. Règle de Schmidt, ou de l'angle obtus. Définitions. Accidents, suivant la règle de Schmidt, et contraires à cette règle. Échantillonnage des minerais. Minerais riches, pauvres, etc. Pelle échantillonneuse et évaluation rapide de la teneur des minerais.

Résumé de la quatrième Conférence.

Abatage. A ciel ouvert, ou souterrain. Classification des roches à l'abatage. Ebouleuses. Tendres. Moyennement ou demi-dures. Dures. Très-dures. Solubles. Organisation d'un chantier d'abatage. Havage. Gradins-droits. Renversés. Soutènement dans les excavations. Emploi de buttes en bois. Piliers en maçonnerie, colonnes en fonte. Vérins. Méthodes employées dans les terrains friables. Bois à employer. Chêne blanc, vert et pin. Outillage employé dans l'abatage. Explosifs. Ceux produisant un effet de rupture. Ceux produisant un effet de projection. Composition des principaux explosifs employés en Amérique. Emploi de la poudre et de la dynamite. Différentes compositions de poudres et de dynamites employées. Fausse dynamite. Dynamite gomme. Précautions à prendre pour conserver la poudre et la dynamite. Perforation à la main. Principaux outils et leur emploi. Barres à mines. Jeux de fleurets. Masette. Masse. Curette. Epinglette. Bourroir. Avancement mensuel en galerie. Perforation mécanique. Deux types principaux de perforatrices. Exemples. Etude détaillée de la perforatrice "éclipse."

Résumé de la cinquième Conférence.

Etude de la disposition des trous de mines, et manière d'emploi des différents explosifs. Précautions à prendre, &c. Disposition des trous de mines. Profondeur. Abatage en carrière. Dimensions des trous de mines. Grands travaux. Exemples pour les roches très-dures. Emploi d'un plus grand jeu de fleurets. Retaillage des fleurets. Règles à observer pour l'emploi de la poudre. Manière d'introduire la poudre dans les trous de mine. Travail utile. Définitions. Chambre à air. Tirage sans bourrage avec chambre à air. Avantages. Nature de la poudre employée dans les mines. Règles pour l'emploi des grands explosifs. Cartouches de dynamite. Cartouche amorce. Amorce électrique. Emploi de détonateurs. Exploseurs; Simens, Manet, etc. Ratés. Définitions. Précautions. Emmagasinement. Accidents. Localisations des dépôts d'explosifs. Calcul des charges de mines. Exemples. Tirage de la poudre comprimée dans la pierre à plâtre. Cas des grands sautages. Abatage sans explosifs. Coins. Aiguilles-coins. Coins articulés. Appareil

Levet. Cartouche de chaux vive. Excavation par le feu. Abatage par l'eau sous pression et par dissolution.

Résumé de la sixième Conférence.

Sondages. Indications utiles aux mineurs. Choix du matériel. Sondage à la tige. Sondage à la corde. Sondage au diamant. Sondages peu profonds. Outils de forage. Tarrières et tréfans. Outils de curage. Outils pour prise d'échantillon. Sondages plus profonds, mais ne dépassant pas 350 pieds. Charpente ou chevalement. Cordes et câbles employés. Treuil. Tête de sonde. Manchons. Battage par chute libre. Emploi de coulisses. Exemple : coulisse de Kind. Manœuvre des tiges. Sondages supérieurs à 350 pieds. Emploi de chevalements rigides. Tubage. Colonne perdue. Emploi de la caracole, de la cloche à écrou, de l'accrocheur à pince, &c., dans le cas d'accident. Descente des tubes. Sondage à la corde ou chinois. Sondage Fauvel. Sondage au diamant. Sondage dit Canadien.

Résumé de la septième Conférence.

Puits. Leur forme. Fonçage. Section. Dispositions des Benes. Eau. Aérage. Boisage. Emploi de la maçonnerie. Cuvelage. Cas des terrains peu résistants. Cas des terrains ébouleux. Fonçage en terrains aquifères. Emploi de l'air comprimé. Conditions d'emploi de chacun de ces procédés. Etudes des différents cuvelages. En bois. En maçonnerie. En fonte. Calcul des cuvelages. Frais de cuvelage. Fonçage par congélation. Fonçage à niveau plein ou Kind-Chaudron. Fonçage sous stot. Fonçage à air comprimé.

Résumé de la huitième Conférence.

Galeries. Tunnels, &c. Leur forme. Emplacement. Tracé ou dimensions. Travail d'avancement et frais de percement. Soutènement des galeries, par boisage, muraillement ou blindage métallique. Etablissement d'un boisage. Cadres. Garnissage. Pressions. Jambes de force. Clefs. Variation des cadres. Galeries inclinées. Boisage provisoire. Muraillement, nature des pierres employées. Epaisseur. Prix, &c. Soutènements métalliques. Fers employés. Forme du cadre. Avantages. Bois de mines. Bois employés, et manière de les conserver. Chambres d'acrochage.

Résumé de la neuvième Conférence.

Aérage et ventilation des mines. Différentes causes d'altération de l'air dans les mines. Principe général. Volume d'air à faire circuler dans une mine. Grisou. Ventilation des travaux préparatoires. Moyens employés. Canards. Ventilateur à bras. Portes régulatrices. Portes de sûreté. Ventilation. Problème de la ventilation d'une mine. 1° Par différence de température. 2° Par des moyens mécaniques. Le premier cas comprend l'aérage spontané et l'aérage par foyers ; ces deux modes sont étudiés en détail. Les moyens mécaniques comprennent l'emploi de ventilateurs 1° à force centrifuge. 2° à capacité variable. Exemples d'un certain nombre de ventilateurs : Guibal, Ser, Pelzer-Winter pour la première série. Fabry, Stewart, Lemielle et Roots pour la seconde. Calcul du volume d'air débité. Résistance, &c.

Résumé de la dixième Conférence.

Eclairage dans les mines. 1° Au moyen de lampe à huile. Alimentations des lampes. Huile de colza. D'olives. De phoques. Essences de pétrole. Benzine. Lampes à feu découvert et lampes pour chapeau. Pour bien faire comprendre la nécessité des lampes de sûreté, l'étude du grisou ou feu grisou est reprise en détail. Précautions. Pénitent. Lampe éternelle. Propriétés des toiles métalliques. Lampe de Davy. Lampe de Muessler. Lampe de Marceau. Lampe Fumat. Lampe Williamson. Règles à suivre dans l'emploi des lampes de sûreté. Eclairage électrique. Eclairage permanent par lampes fixes. Etude de l'établissement des dynamos. Pose de conducteurs, &c. Lampes portatives. Lampe de Swan. Lampe de Schwanschieff. Conditions que doit remplir une bonne lampe.

Résumé de la onzième Conférence.

Différents moyens de transport par coutage. Portage au moyens de sacs mannes ou couffins. Trainage. Brouette. Roulage. Transport par eau. Recette inclinée, et cheminée évasée. Transport sur voie ferrée. Emploi d'hommes ou de chevaux. Chemins de fer dans les mines. Construction. Voies. Matériel fixe. Rails. Traverses. Etablissement de la voie. Outillage. Matériel de transport. Plans inclinés. 1° Automoteurs. 2° à traction mécanique. Traction par câble de retour. Par chaîne flottante. Note sur les plans inclinés.

Résumé de la douzième Conférence.

Assèchement des mines. Venues d'eau. Epuisement. Re-vêtements. Massifs protecteurs. Galeries d'écoulement. Leurs avantages. Galerie en cul de sac. Bâtardeaux et serrements. Définition. Construction. Serrement droit. Sphérique. Bus-qué, &c. Serrement dans les puits. Etude d'une mine à faible venue d'eau. Etude d'une mine à venue d'eau importante. Pompes dans les mines et leur emploi. Pompes élévatoires. Pompes foulantes. Pompes centrifuges. Précautions à prendre dans le cas d'eaux impures ou acides. Epuisements à grande profondeur. Calcul de la maîtresse tige, etc. Machines destinées à mettre les pompes en mouvement, leur installation.

Résumé de la treizième Conférence.

Extraction des produits. Moteurs employés. Homme. Cheval. Machine à vapeur. Machines à colonne d'eau. De ro-tation. Turbines. Roues à double aubage, &c. Extraction à faible et grande vitesse. Câbles d'extraction. En textiles. En fils de fer ou acier. Matériel d'extraction. Grande et faible ex-traction. Translation des ouvriers. Divers modes de translation. Détail de l'emploi de la Warocquère ou échelle mobile. Acci-dents. Parachutes. Signaux. Descente des chevaux.

Résumé de la quatorzième Conférence.

Exploitation proprement dite. 1° Couches de faible puis-sance. 2° Couches de moyenne puissance. 3° Couches de gran-de puissance. Exploitation des carrières. Par bourrage. Par pilier tourné. A ciel ouvert ou sous voûte. Exploitation d'une carrière de pierre de construction. Exploitation de l'ardoise. Exploitation du sel gemme. Etude rapide de l'exploitation de l'or à l'état de quartz ou de gravier. Quelques explications sur les graviers du Yukon, Alaska. Exploitation du nickel (Sudbury.) Exploitation du mica. Fer chromé. Pétrole. Charbon. Ami-ante, etc.

Pour terminer, il est passé en revue les diverses méthodes d'installation au jour. La préparation mécanique des minerais. L'étude du personnel des mines. Moyens préventifs contre les ac-cidents. Prix de revient d'une installation minière. Et enfin la loi des mines.

Seconde Partie.—METALLURGIE.

1ère Conférence.—But de la métallurgie. Métallurgie du fer.

2me Conférence.—Fonte. Fer et aciers. Fours à Coke.

3me Conférence.—Etude des hauts-fourneaux.

4me Conférence.—Moulages. Acier Bessmer, procédé acide et procédé basique.

5me Conférence.—Fabrication des rails. Différents types. Fers marchands.

6me Conférence.—Tréfilerie. Clous. Fers à cheval et résumé des conférences de métallurgie.

NOTA.—Par suite d'accident survenu à M. A. V. ROY, la première conférence sur la métallurgie a été seule donnée. Le professeur se propose de reprendre ses diverses conférences de métallurgie plus en détail pour le cours de 1897-98.



COURS D'HYGIÈNE DE LA FAMILLE

PROFESSEUR DR. PARIZEAU,

De la Faculté de Paris et de l'Hôpital Notre-Dame.

Ce cours, inauguré pendant l'année 1896-7, sous le patronage des Dames de Montréal et la présidence de Madame Thibaudeau, a été suivi avec le plus vif intérêt. Les premiers et les troisièmes lundis de chaque mois à trois heures précises, dans la salle des fêtes du Monument National, se pressait un auditoire nombreux composé exclusivement de Dames et de jeunes filles désireuses de se renseigner sur l'hygiène de la famille, sur les soins à donner à l'enfance, aux adultes, aux personnes âgées, soit pour les maintenir en excellente santé, soit pour les soulager dans les nombreux accidents de la vie.

Déjà la population d'origine anglaise de Montréal possède une institution admirable ayant pour but l'instruction la plus complète de ses gardes-malades. Il y a là une carrière honorable, lucrative et philanthropique pour un nombre considérable de jeunes filles sans fortune. En suivant les cours très instructifs et très intéressants du Docteur Parizeau, qui, pendant six ans a suivi les hôpitaux de Paris, les personnes qui désirent se donner aux soins des malades compléteront leur instruction. D'un autre côté les connaissances ainsi acquises par les jeunes filles et par les mères de famille peuvent être de la plus grande utilité en faisant disparaître une foule de préjugés et en propageant les procédés les plus récents d'une hygiène parfaite.

Prenant l'enfant à sa naissance, le Docteur Parizeau le suit pas à pas dans son développement normal, indiquant les soins d'alimentation, de toilette, d'éducation exigés à chaque âge. Les cas d'in-

dispositions, de maladies, sont prévus, les appareils les plus recommandables sont indiqués. Enfin c'est un enseignement complet qui a surpris par ses détails bien des mères de famille ayant déjà cependant une grande expérience. Il n'est pas exagéré de dire que si cet enseignement était suivi d'une manière générale nous verrions bientôt la mortalité des enfants, si désastreuse à Montréal, diminuer de vingt-cinq pour cent.

Les soins à donner à l'adolescence ne sont pas moins intéressants si nous voulons conserver à notre jeunesse une santé florissante qui la prépare bien à la lutte pour l'existence. Quant à l'âge adulte nous savons combien il est important que la maîtresse de maison possède bien les connaissances hygiéniques les plus récentes et en fasse une application sévère. Le soin des malades et des personnes âgées termine la série des conférences du Dr. Parizeau, qui a bien voulu, cette année encore, mettre à la disposition des Dames de Montréal les connaissances qu'il a tout récemment acquises pendant six années de cours sous les médecins les plus célèbres de Paris.



COURS DE MÉCANIQUE.

APPLIQUÉE AUX MACHINES.

PROFESSEUR ADOLPHE V. ROY,

Ingénieur diplômé, Ecole Centrale de Paris. Membre de la Société des
Ingénieurs Civils de France. Ingénieur conseil, &c, &c.

Le cours de mécanique appliquée par M. Bonnin, ingénieur, professeur de l'école polytechnique, a été suivi avec le plus grand intérêt pendant l'année 1895-96. Sa santé ne lui permettant pas de continuer son cours, M. Bonnin a été remplacé par M. Lafontaine, ingénieur de l'Université de Liège, Belgique, pendant l'année 1896-97. Nommé ingénieur au Ministère des Travaux publics fédéral avec résidence à Ottawa, M. Lafontaine sera remplacé pour l'année 1897-98 par M. Adolphe V. Roy, qui déjà a bien voulu se charger du cours de mines et de métallurgie. Le programme du cours sera comme suit :

Introduction.—Plan du Cours.

Considérations indispensables sur la géométrie et ses rapports avec la mécanique pratique. Principes généraux et élémentaires de mécanique. Pesanteur. Densité. Centre de gravité. Force. Inertie. Masse, &c., &c. Lois élémentaires de la mécanique.

Machines Simples.

Levier. Balances. Romaines. Brouettes. Poulie. Moufle. Plan incliné. Treuil. Cabestan. Tour. Roues dentées. Vis. Presse. Grue.

Moteurs.

Moteurs animés, homme, cheval, &c., &c. Moteurs physiques. Vent. Moulins. Pendule. Ressort. Chaleur. Electricité.

L'eau comme moteur.

Lois générales de l'Hydrostatique et de l'Hydrodynamique. De l'eau comme moteur. Roues à aubes. Roues à augets. Roues de côté. Roue Poncelet. Turbines. Presse hydraulique. Pompes, &c., &c. Diverses espèces de pompes.

Construction mécanique.

Les éléments de la construction mécanique ; leur résistance. Bois, fonte, fer, acier, et trempe des outils.

Métaux divers et alliages.

Travail des métaux. Outils. Machines-outils. Boulons, rivets, clavettes, courroies, cordages, câbles métalliques.

Frottements.

Frottement des surfaces. Frottement des axes. Raideur des cordages. Différentes sortes de nœuds.

Composition des machines.

Transmission, modification et régularisation du mouvement. Principaux organes mécaniques. Considérations générales. Transformation des différents mouvements entre eux. Engrenages. Manivelle. Bielle, excentrique. Came. Volant. Pendule régulateur. Régulateur à ressort. Tambour. Frein. Parallélogramme de Watt. Embrayage. Moyens de changer la vitesse du mouvement. Roues à détente. Roues à dé clicq. Roues à rochet. Pendule à compensation.

Machines à soulever les fardeaux.

Treuil. Grue, &c. Machines agricoles. Métiers. Machines métallurgiques. Machines à vapeur. Graissage des machines. Peintures.

Résumé.

Considérations générales sur les machines et sur le calcul de leurs effets. Quantité de travail pour produire divers effets utiles. Des manufactures, de leur économie, &c., &c.

NOTA.—De nombreuses expériences seront faites durant ces diverses conférences, afin de les rendre aussi claires et intéressantes que possible.

ETAT FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1896.
COMPTE PARTICULIER DU MONUMENT NATIONAL-1896.

1896 Déc.		31	\$16,717.64
	Pour frais généraux, administration, salaire, taxes, réparations, lavages, etc. \$		
	Assurances		3,650.02
	Eclairage		1,278.40
	Chauffage		1,298.56
	Intérêts de l'année		791.32
			8,355.00
			\$15,373.80
	Bénéfices de l'année		1,343.84
			\$16,717.64
			\$16,717.64

Compte Particulier de l'Association St-Jean-Baptiste-1896.

1896 Déc.		31	\$25,668.37
	Payé au Capital-Actions		\$18,000.00
	Loyers pour Cours Publics M. N.		1,000.00
	Dépenses pour Cours Publics		474.05
	Balance au crédit Profits et Pertes		6,194.32
			\$25,668.37
			\$25,668.37
	Au crédit compte Profits et Pertes		\$24,391.37
	Recettes Du Gouvernement		1,250.00
	Contributions		27.00

Bilan Général de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal au 31 Décembre 1896.

ACTIF.	PASSIF.																														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Edifice, Monument National</td> <td style="text-align: right;">\$202,828.69</td> </tr> <tr> <td>Terrain</td> <td style="text-align: right;">45,856.30</td> </tr> <tr> <td>Ameublement de l'Edifice</td> <td style="text-align: right;">6,392.39</td> </tr> <tr> <td>Décor, Salle des Fêtes</td> <td style="text-align: right;">3,562.62</td> </tr> <tr> <td>Effets décoratifs, Insignes de l'Association</td> <td style="text-align: right;">1,375.91</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">\$259,515.41</td> </tr> </table>	Edifice, Monument National	\$202,828.69	Terrain	45,856.30	Ameublement de l'Edifice	6,392.39	Décor, Salle des Fêtes	3,562.62	Effets décoratifs, Insignes de l'Association	1,375.91		\$259,515.41	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Hypothèques suivant liste</td> <td style="text-align: right;">\$82,098.32</td> </tr> <tr> <td>Débitures et billets payables</td> <td style="text-align: right;">76,289.45</td> </tr> <tr> <td>Intérêts accrus</td> <td style="text-align: right;">500.00</td> </tr> <tr> <td>Cotisations, (sous contesta.</td> <td style="text-align: right;">5,640.60</td> </tr> <tr> <td>Dû à Créanciers divers</td> <td style="text-align: right;">10,845.98</td> </tr> <tr> <td>Profits et pertes, de l'année</td> <td style="text-align: right;">\$1,343.84</td> </tr> <tr> <td>Moins profits et pertes de 1896</td> <td style="text-align: right;">763.27</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">580.57</td> </tr> </table>	Hypothèques suivant liste	\$82,098.32	Débitures et billets payables	76,289.45	Intérêts accrus	500.00	Cotisations, (sous contesta.	5,640.60	Dû à Créanciers divers	10,845.98	Profits et pertes, de l'année	\$1,343.84	Moins profits et pertes de 1896	763.27		580.57		
Edifice, Monument National	\$202,828.69																														
Terrain	45,856.30																														
Ameublement de l'Edifice	6,392.39																														
Décor, Salle des Fêtes	3,562.62																														
Effets décoratifs, Insignes de l'Association	1,375.91																														
	\$259,515.41																														
Hypothèques suivant liste	\$82,098.32																														
Débitures et billets payables	76,289.45																														
Intérêts accrus	500.00																														
Cotisations, (sous contesta.	5,640.60																														
Dû à Créanciers divers	10,845.98																														
Profits et pertes, de l'année	\$1,343.84																														
Moins profits et pertes de 1896	763.27																														
	580.57																														
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Dettes actives :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Loyers à recevoir</td> <td style="text-align: right;">\$1,684.16</td> </tr> <tr> <td>Dû par divers (suivant liste)</td> <td style="text-align: right;">2,446.29</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">\$4,130.45</td> </tr> <tr> <td>Argent en caisse</td> <td style="text-align: right;">452.28</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">\$452.28</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;">\$264,098.24</td> </tr> </table>	Dettes actives :		Loyers à recevoir	\$1,684.16	Dû par divers (suivant liste)	2,446.29		\$4,130.45	Argent en caisse	452.28		\$452.28		\$264,098.24	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Total dû aux créanciers ordinaires</td> <td style="text-align: right;">\$175,954.92</td> </tr> <tr> <td>Total dettes actives :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Capital actions, dû aux actionnaires</td> <td style="text-align: right;">\$31,949.00</td> </tr> <tr> <td>Capital actions, Association St-Jean-Baptiste</td> <td style="text-align: right;">\$50,000.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">\$81,949.00</td> </tr> <tr> <td>Balance au crédit Profits et Pertes de l'Association</td> <td style="text-align: right;">6,194.32</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;">\$88,143.32</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">Le Secrétaire Trésorier, ARTHUR GAGNON.</td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black; border-bottom: 3px double black;">\$264,098.24</td> </tr> </table>	Total dû aux créanciers ordinaires	\$175,954.92	Total dettes actives :		Capital actions, dû aux actionnaires	\$31,949.00	Capital actions, Association St-Jean-Baptiste	\$50,000.00		\$81,949.00	Balance au crédit Profits et Pertes de l'Association	6,194.32		\$88,143.32	Le Secrétaire Trésorier, ARTHUR GAGNON.	\$264,098.24
Dettes actives :																															
Loyers à recevoir	\$1,684.16																														
Dû par divers (suivant liste)	2,446.29																														
	\$4,130.45																														
Argent en caisse	452.28																														
	\$452.28																														
	\$264,098.24																														
Total dû aux créanciers ordinaires	\$175,954.92																														
Total dettes actives :																															
Capital actions, dû aux actionnaires	\$31,949.00																														
Capital actions, Association St-Jean-Baptiste	\$50,000.00																														
	\$81,949.00																														
Balance au crédit Profits et Pertes de l'Association	6,194.32																														
	\$88,143.32																														
Le Secrétaire Trésorier, ARTHUR GAGNON.	\$264,098.24																														

LES FÊTES NATIONALES ET JUBILAIRES

De tout temps le 24 Juin a été célébré avec la plus grande pompe par l'Association Nationale. Aux premiers jours de sa fondation il était urgent pour nos nationaux de montrer leur force, leur puissance et leur union par un grand déploiement, avec bannières et drapeaux en tête. A cette époque troublée de notre histoire, où notre existence nationale elle-même était menacée par des organisateurs hostiles, tous les français d'origine sentaient le besoin de serrer leurs rangs et de marcher en phalange nombreuse et puissante à travers les rues de Montréal.

Aujourd'hui les circonstances sont bien changées. Montréal est devenu une ville en très grande majorité française, dans laquelle nos nationaux par leur nombre, leur position sociale et leur influence, tiennent le haut du pavé. Ces démonstrations de force ne sont donc plus nécessaires. Il est bon cependant que, dans certaines occasions, l'Association Nationale fasse appel au patriotisme et au dévouement de ses membres, pour de grandes démonstrations, qui en imposent et qui établissent bien la position inexpugnable et prépondérante que nous occupons, dans la métropole commerciale du Canada.

La célébration du 60ième anniversaire du couronnement de Sa Très Gracieuse Majesté, la Reine Victoria, était une de ces circonstances. Elle faisait un devoir à notre association de prendre une large part aux fêtes jubilaires. La coïncidence de la date de ces démonstrations avec celle de la fête nationale était une raison de plus pour nous unir avec les autres nationalités dans une grande procession civique, qui permettrait à nos nationaux d'occuper la place d'honneur.

A une assemblée générale de tous les officiers de l'association, cette préposition fût unanimement adoptée. Un comité d'action

fût nommé, des réunions eurent lieu tous les dimanches après-midi au Monument National, pour faire rapport du travail de chaque section. Le 21 Juin, Montréal a été témoin de la démonstration la plus importante qui ait jamais été organisée. La presse a été unanime à le reconnaître, dans des compte-rendus illustrés qu'il serait inutile de reproduire ici. Il suffit de dire que l'association comptait à elle seule plus de 20 Corps de Musique et 22 Chars Allégoriques splendides dont la majorité étaient mus et éclairés par l'Electricité. Les principaux chars représentaient :

LA CONFÉDÉRATION—Section Notre-Dame.

LA PROVINCE DE QUÉBEC—Section St-Jacques.

DUVERNAY—Section St-Joseph.

LE PROGRÈS—Section St-Jean-Baptiste.

L'HORTICULTURE—Section St-Jean-Baptiste.

LES TRAVAILLEURS EN FER—Section St-Jean-Baptiste.

LA MUSIQUE—Section St-Louis de France.

LES FORESTIERS—Section St-Louis de France.

LE COMMERCE—Section du Sacré-Cœur.

LA TEMPÉRANCE—Section St-Vincent de Paul.

LES TRIBUS SAUVAGES—Section St-Vincent de Paul.

LA NAVIGATION—Section d'Hochelaga.

L'INDUSTRIE—Section d'Hochelaga.

L'ART DRAMATIQUE—Section d'Hochelaga.

LE TRAVAIL—Section Ste-Cunégonde.

L'INDUSTRIE—Section St-Charles.

COLONISATION—Section Ste-Elizabeth.

ARTS ET MÉTIERS—Section de la Ville St-Louis.

LA GUERRE—Section St-Henri.

ART DRAMATIQUE—Section St-Henri.

LES RAQUETTEURS—Section St-Henri.

LA BIENVEILLANCE—L'Alliance Nationale.

3 CAVALCADES HISTORIQUES—Sections St-Jean-Baptiste, St-Henri et St-Charles.

Les quatorze sections avaient rivalisé de zèle pour cette occasion unique et plus de 100,000 personnes ont été témoins de la fête sans précédent du 21 Juin 1897. La veille, à huit heures du soir, un "Te Deum" solennel d'action de grâces était chanté à Notre-Dame, en présence de Leurs Excellences le gouverneur général et le gouverneur de la Province de Québec, des ministres fé-

déraux et provinciaux de la législature, des membres du parlement, des corps universitaires, et des hommes les plus marquants dans les professions libérales, le commerce et l'industrie, invités spécialement par le bureau de direction de l'Association Nationale.

Son Excellence Monseigneur Merry Del Val, le délégué apostolique, entouré d'un nombreux clergé présidait à la cérémonie. Un chœur à grand orchestre ayant chanté le "*Domine salvam fac reginam nostram Victoriam,*" l'immense foule qui encombrait Notre-Dame se dispersa, vivement impressionnée par une des démonstrations religieuses les plus remarquables de Notre-Dame, dont la presse du reste a donné de nombreux compte-rendus qui nous dispensent d'entrer dans plus de détails. Somme toute la fête nationale de 1897 a été sans précédent dans les annales de l'association.



OFFICIERS
DE
L'ASSOCIATION SAINT-JEAN-BAPTISTE

BUREAU DE DIRECTION.

HON. L. O. LORANGER, Président Général,
MM. J. X. PERRAULT, Vice-Président Général,
L. E. BEAUCHAMP, Vice-Président Général,
P. H. ROY, Secrétaire Général,
ARTHUR GAGNON, Secrétaire-Trésorier,
ADOLPHE V. ROY, Commandant Général,

HON. JOS. ROYAL,
HON. J. D. ROLLAND,
M. T. A. GROTHÉ,

MM. A. S. DEMARTIGNY,
JOS. BRUNET,
L. O. DAVID,

Membres d'honneur.

MM. E. P. LACHAPPELLE,
J. B. A. MARTIN,
J. A. BRAULT,

MM. R. PRÉFONTAINE,
A. S. HAMELIN,
O. DUFRESNE.

Commission financière.

HON. A. A. THIBAudeau.
MM. F. L. BÉIQUE,
J. C. BEAUCHAMP,

THOS. GAUTHIER,
H. LAPORTE,

SECTION ST-JEAN-BAPTISTE.

Dr. A. GERMAIN, Président,
ED. ROY, Vice-Président,
L. OUMET, 2me Vice-Président,
ADEL. OUMET, Secrétaire,

NOR. BOISMENU, Trésorier,
N. IECLERC, Commandant.
M. PAQUET, “

SECTION STE-BRIGIDE.

FABIEN GROULX, Président,
JOS. BOURGELAS, 1er Vice-Prés,
Dr. I. LAVIOLETTE 2me Vice-Prés,
J. A. CHAUSSE, Secrétaire,

LOUIS GERMAIN, Trésorier,
JOS. COTÉ, Commandant,
O. LAVIGNE, “

SECTION ST-CHARLES.

V. R. BENJAMIN, Président,
P. BOURDON, 1er Vice-Président,
P. B. MELOCHE, 2me Vice-Prés,
L. A. RIVET, Secrétaire,

A. LOISELLE, Trésorier,
T. QUINTAL, Commandant,
E. ROY, Commandant.

SECTION ST-JOSEPH.

E. LEMIRE, Président,
O. TAILLEFER, 1er Vice-Président,
U. ARCHAMBAULT, 2me Vice-Prés.
A. S. BENOIT, Secrétaire,

N. CHARTRAND, Trésorier,
A. LEROUX, Commandant,
F. X. TURGEON, “

SECTION ST-JACQUES.

J. J. BEAUCHAMP, Président,
A. THOMAS, 1er Vice-Président,
L. G. A. CRESSÉ, 2me Vice-Prés,

C. BRUCHESI, Secrétaire,
U. GARAND, Trésorier,
P. MAURICE, Commandant.

SECTION NOTRE-DAME.

S. A. DELORIMIER, Président,
A. CARMEL, 1er Vice-Président,
L. A. LAPOINTE, 2me Vice-Prés,

A. DESMARTEAU, Trésorier,
F. BOURBONNIERE, Sec,
O. BERNIER, Commandant.

SECTION ST-LOUIS DE FRANCE.

F. C. LARIVIERE, Président,
H. A. CHOLETTE, 1er Vice-Prés,
O. DUFRESNE, 2me Vice-Président,
J. B. E. POIRIER, Sec.-Archiviste,

E. A. PRIMEAU, Sec.-Cor.,
J. B. DRAPEAU, Trésorier,
P. PATENAUDE, Com.,
JOS. SAUVÉ, Commandant.

SECTION ST-HENRI.

J. A. GIROUX, Président,
C. LAFLEUR, 1er Vice-Président,
G. LAROCHELLE, 2me Vice-Prés,

W. BRISSETTE, Secrétaire,
A. RIEL, Trésorier,
C. A. BISSONNETTE, Com.

SECTION HOCHELAGA.

R. DUFRESNE, Président,
J. B. LARIVÉ, 1er Vice-Président,
Dr. B. O. BONNIER, 2me V.-Prés,
J. A. RICHARD, Trésorier,

J. A. RADAKER, Secrétaire,
F. GERVAIS, Commandant,
E. COURTOIS, “

SECTION ST-VINCENT DE PAUL.

J. O. GADOURY, Président,
M. C. ROUSSEAU, 1er Vice-Prés.
JOS. LAPORTE, 2me Vice-Prés,

J. A. PICOTTE, Secrétaire,
M. JODOIN, Trésorier,
C. CHAMPAGNE, Com.

SECTION STE-CUNEGONDE.

C. F. PORLIER, Président,
J. A. ST. JULIEN, 1er Vice-Prés,
C. P. FABIEN, 2me Vice-Président,
E. Z. MASSICOTTE, Secrétaire,

L. Z. MATHIEU, Trésorier,
PAUL DESJARDINS, Com.,
H. E. PELLETIER, Com.

SECTION DU SACRE-CŒUR.

J. B. THIBEAUDEAU, Président,
Dr. J. A. LAPIERRE, 1er Vice-Prés,
J. E. BARNABÉ, 2me Vice-Prés,

O. B. RANGER, Secrétaire,
F. X. LAFOND, Trésorier,
M. BARBARIE, Commandant.

SECTION DE LA VILLE ST-LOUIS.

Dr. G. LESAGE, Président,
E. BEAUCHAMP, 1er Vice-Prés,
I. DUPRÉ, 2me Vice-Président,

I. CARDIN, Trésorier,
M. PAQUET, Commandant.
L. BRAZEAU, “

SECTION STE-ELIZABETH.

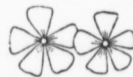
ISIDORE JODOIN, Président,
F. X. DESEVE, 1er Vice-Président,
J. B. HURTEAU, 2me Vice-Prés.
J. V. ROBERT, Secrétaire,

CHS. FORTIER, Trésorier,
C. RAYMOND, Commandant,
Z. ROBILLARD, “

SECTION NOTRE-DAME DE GRACE.

D. J. DECARRIES, Président,
PIERRE LEMIEUX, Vice-Président,
L. DECARRIES, Secrétaire,

J. PRUD'HOMME, Trésorier,
I. L. LAFLEUR, Com.
G. DESCARRIES, Com.



L
ASSO
Arch
Arch
Aug
Alla
Aug
Arch
Arch
Aqu
Arch
Arch
Arp
Alla
Arch
Am
Bar
Bar
Bar
Bay
Bea
Bea
Bea
Bea
Bea

LISTE DES ACTIONNAIRES

— DU —

MONUMENT NATIONAL.

Les actions sont de \$10.

	Nombre d'Actions.		Nombre d'Actions.
Association S.-J.-Baptiste	5000	Bedard, Louis A., N.P.	5
Archambeault, Amable	5	Beique, F. L., avocat	10
Archambeault, J. O.	10	Bellemare Raphael	10
Auger & Lafortune	20	Besette, Damase Z.	5
Allard, Louis	10	Boisseau & Frère	10
Auger, J. C., registrateur	5	Barrette, J. M.	1
Archambeault, Joseph	5	Bastien, Alp., huissier	1
Archambeault, François	5	Beaudin, Octave	1
Archambeault, U. E.	10	Beaudry, Jul. Nap.	2
Aquin, Toussaint Jacques	20	Beaupré, Chs.	2
Archambeault, Gaspard	2	Bélisle, Auguste, boucher	1
Archambeault, H. Ad.	1	Béliveau, L. G. G.	2
Arpin, L. G., marchand	2	Bertrand, J. Henri	1
Allard, Jules, avocat	2	Bérubé, George, peintre	1
Arcand & Frère	3	Beullac, R.	3
Amiot, Aberic	150	Bonenfant, Cyprien	1
Barbeau, E. J., banquier	26	Bourdon, A. P. N.	2
Barbeau, Henri J.	5	Breault, Léandre	2
Barsalou, Erasme	10	Beaudin, Siméon, avocat	4
Barsalou, Hector	10	Bertrand, George	1
Bayard, Ferdinand	10	Beauvais, Camille	2
Beaubien, Hon. Louis	25	Béliveau, J. U., commis	1
Beauchamp, Louis E.	25	Boivin, Guillaume	10
Beauchamp, G. C.	20	Bossé, Chs., Suc	5
Beauchemin, L. J. O.	5	Brunet, Joseph	25
Beaudry, Prudent, Suc	100	Briggs, Chas. A.	10
Beausoleil, Cléophas	25	Bélanger, Elzéar	5

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*suite.*

	Nombre d'Actions.		Nombre d'Actions.
Beauchamp, Oscar	5	Chagnon, Rev. F. X. . . .	10
Barré, Dame G. L.	10	David, L. O., avocat	10
Branchaud, A., avocat*	5	DeMartigny, A. L., N.P. . . .	25
Baridon, L. R.	10	DeMartigny, R. L.	10
Boismenu, Félix	10	Demers, Pierre	10
Brulé, Jacques	5	DeMontigny, B. A. T.	10
Beucage, George	5	Desjardins, Alp., avocat	20
Busseau, Francis	1	Desjardins, André	5
Brosseau, Alf. T.	3	Desmarteau, Chs., fils	5
Bernier, Rémi, Hilaire	2	DeTonnancourt, L. C.	10
Bousquet, Auguste	2	Drolet, Gustave A.	10
Brosseau, Antoine O.	2	Dufresne & Mongenais, Suc	10
Baril, G. E., M.D.	2	Dugas, Calixte Aimé	5
Brault, Jos. Azarie	2	Dupuis, Joseph Odilon.	10
Bisaillon, Brosseau & Lajoie	3	Durand, A.	5
Berthiaume, Tréflé	10	Dubord, Alexis	5
Brunet, J. W. D.	20	D'Aubigny, V. T.	10
Bonnin, A., ingénieur	10	Dagenais, Joseph	1
Cadieux & Dérome	5	Daigle, Joseph	1
Chapleau, Zéphirin	5	Deganne, J. B., barbier.	1
Charbonneau, Nap.	5	Delage Octave	1
Chauveau, Hon. P. J. P. Suc	10	Delorme, Ovide	1
Chevalier, Louis, Suc	10	Delorme, Siméon	1
Cherrier, Adolphe	5	Dubrul, André, épicier	1
Cousineau, Ludger	10	Dufresne, J. B. R.	1
Coutlée, Joseph L., N.P.	5	Dufresne, Olivier	2
Charlebois, R.	5	Dumont, Geo. A.	1
Club Canadien	50	Dumouchel, Ls. Nap.	1
Chapleau, Hon. J. A.	32	Dagenais, Joseph	3
Collège St-Laurent	10	David, Maxime	2
Cypriot, Théodule, M.D.	10	Demers, Ls. Philippe	11
Caron, L. A.	1	DeLorimier, Stephen A.	2
Casgrain, J. P. B.	2	Dubois, William	1
Cochue, F. X., agent	1	Depocas, Chas. A.	1
Contant, Joseph	3	Daveluy, George	5
Coulombe, J. B.	1	Drouin, P. E., avocat	5
Cordeau, Antoine	1	Didier, Pierre	25
Couture, Joseph	1	De Lorde, J -Bte	5
Collin, Nap., épicier	1	Desaulniers, L. L. L.	5
Corbeil, Avila	2	Desmarteau, E. B.	12
Coté, Stanislas	12	Ducharme, Guillaume N.	20
Choquet, F. X., avocat	2	Dansereau, M. Ed.	10
Comte, Augustin	1	Dufresnes, Louis P.	1
Chartrand, J. D.	2	Dérome, Olivier	1

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*suite.*

	Nombre d'Actions,		Nombre d'Actions.
Desaulniers, Eug. L.	3	Guenette, Alfred, agent. . .	1
Désaulniers, Avila L.	3	Godin, E. H., avocat	1
Desjardins, L. E.	1	Gareau, E. R.	2
Dagenais, Ed.	2	Généreux, Octave	2
Delorme, S. N.	1	Gareau, Stanislas	1
Désaulniers, Chs. E.	2	Gauthier, L. Edgar	1
Durocher, Isidore	5	Gélinas, Arthur	1
Dubuc, succession Arthur . . .	75	Gagnon, Evariste Jos. . . .	1
Ethier, Léandre Jos.	5	Giroux, H.	1
Etienne, Edmond	2	Hamelin, Ananie S.	25
Fréchette, Louis, avocat . . .	10	Hébert, Chs. P.	10
Frigon, B.	5	Hébert, Ls. H.	10
Filiatrault, C., marchand . . .	5	Hétu, L. Ovide, N.P.	10
Fortier, J. M.	25	Hudon, Joseph	10
Fitzpatrick, Franc. J. E. . . .	2	Hughes George A.	5
Foisy Frères	15	Huot, Lucien, avocat	5
Fortier, Joseph	20	Hurteau, N. Arthur, Suc . . .	10
Gagnon, Paschal	10	Hochelaga Section	10
Garon, Pierre, agent	10	Hérard, Louis Joseph, Suc . .	11
Gauthier, Thomas	10	Hamilton, Henry	5
Généreux, E. A.	10	Hoofstetter, Arthur	1
Geoffrion, C. Alph.	10	Hoofstetter, Joseph	1
Gill, Hon. Chs. Juge	5	How, Honoré	1
Glackmeyer, Chs. fils.	10	Huot, Zéphirin	1
Gosselin, Alp.	5	Hébert, Albert	2
Gravel, J. Ovide	10	Hébert, Zéphirin	2
Grenier, Jacques	25	Hémond, J. C.	2
Gagnon, Arthur	5	Héroux, J. E. G., avocat . . .	1
Granger, Flavien Jos.	5	How, Horace	1
Globensky, Stephen E.	2	Hudon, Firmin, Suc	1
Goyer, J. Frédéric	2	Hamilton, Nap. E.	3
Gervais, Honoré	3	Haines, Frs -X.	1
Gagner, Alp. Michel	1	Hurtubise, A. L.	4
Gagnon, A. L.	1	Huot, Jules	5
Gaucher, God. Gamelin	2	Itzweir, Louis Philippe . . .	10
Gauvreau, Narcisse	2	Jacque, Olivier Philippe . . .	1
Girard, Edouard	1	Jarret Iréné, Suc	2
Gosselin, Octave	1	Jabin, Cyrille	1
Grothé, Théodore A.	2	Juteau, J. O., mécanicien . .	1
Gagnon, Donat	1	Jalbert, Nap., horloger . . .	1
Gagnon & Meunier	3	Jacques, Louis A.	1
Grothé, T. A. & A. U.	3	Labelle, J.-B.	5
Gascon, Zotique	1	Labrecque, Anselme	10
Gouin, P. Eugène	1	Lachance, Séraphin	5

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*suite.*

	Nombre d'Actions.		Nombre d'Actions.
Lachapelle, E. P., M.D.	25	Lambert, Jos., Jr	8
Lacoste, Hon. Alex.	10	Lambert, Jos., Jr	7
Laflamme, Hon. R., Suc	10	Labrecque & Cousineau	5
Lafontaine, Eug., avocat	5	Lemire, Ernest	1
Lamarche, Joseph	5	Lesage, David	2
Lambert, Jos.	5	Letourneux, J. Théo.	1
Lareau, Edmond, Suc	5	Lafrance, Pierre	2
Larue, Magloire	5	Lalumière, Eugène	1
Laviolette, Dumont	5	Laurin, Joseph	2
Leclair, Cléophas Ed.	5	Lefebvre, Guillaume	2
Leclair, Alph.	10	Lefils, Michel	2
Lee, John	10	Lortie, Alfred	1
Longpré, Arthur A., Suc	10	Larochelle, Michel G.	1
Loranger, Hon. L. O.	10	Lespérance, P. V.	1
Labelle, Alfred, dentiste	1	Levy, Jos. Chs. E.	3
Labrecque, Onésime.	1	Lefrançois, George	1
Labrie, Léonidas	1	Lacoste & Lacoste	1
Laforce, Auguste, Suc	1	Laporte, Hormidas	10
Langlois, Chs.	1	Marchand, Jos. Camille	5
Landry, Thomas	1	Marchand, Louis W., Suc.	5
Lapierre, Thomas	1	Mackay, F. S., N.P.	5
Lapointe, Louis Audet	1	Martineau, Edouare Alf.	5
Larue, J.-Bte fils, tailleur	1	Martineau, François	100
Laurin, Alp. père	1	Mathieu, Aimé	10
Lauzon, Esdras	2	Mathieu, Euclide	10
Lavigne, Chs.	1	Mercier, Hon. H., Suc.	100
Lavigne, Clovis	1	Melançon, Joseph, N.P.	20
Leblanc, J. B.	1	Mesnard, Albert	310
Leclerc, Robert	1	Mount, John W., M.D.	10
Leduc, Edouard	2	Mousseau, F. X., M.D.	10
Legendre, Louis O.	1	Marsolais, Gilbert	5
Laberge, Louis, M.D.	10	Mercier, Félix, voiturier	5
Laviolette, J. Gustave	10	Montmarquet, F. X., Suc	5
Labrecque, A. Arcadius	5	Martineau, Jos. Mathias	40
Laurier, Médéric	10	McIntosh, Wm.	5
Loranger, Joseph M., Suc.	5	Major, A., mouleur	1
Lamothe, Guillaume	10	Marcotte, Jos. André	1
Lacaille, Chs., marchand	10	Marsan, Wilfrid	3
Lemieux, Ernest	5	Marsoin, F. X.	1
Labadie, J. A. O., M.D.	10	Marcotte, J. A.	1
Larin, Henri	5	Martin, J.-B. A.	10
Lefebvre, S. Ed., avocat	5	Migneault, D. Basile	1
Lauctot, Théotime	5	Mireault, Gilbert	2
Lemay, Césaire	15	Marsan, Louis, marchand	2

Mar
Mad
Maj
Mad
Mar
Mor
Mor
McC
Mar
Mill
Mat
Mar
Mat
Mel
Mor
Nels
Nar
Oui
Ors
Pari
Pari
Pau
Pare
Pap
Paq
Pare
Per
Per
Per
Pou
Pré
Pau
Pra
Pér
Pic
Pep
Pap
Pat
Per
Pig
Pig
Pig

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*suite.*

	Nombre d'Actions.		Nombre d'Actions.
Martel, Camille	1	Poirier, Edmond	2
Madore, David	1	Poliquin, Denis	1
Major, Joseph	2	Prévost, Téléphore	1
Madore, J. A. C.	1	Poupart, Téléphore	1
Martel, J. P.	2	Prendergast, M. J. A.	1
Morin, Edouard	1	Phaneuf, P., commis	1
Monk, Frederick D.	1	Pigeon, Alp., épicier	1
McGown, J. G. W.	2	Plinquet, Jacq. Alexis, Suc	1
Marin, O., N.P., Suc	10	Pepin, Joseph, boucher.	1
Miller, Henri Al.	5	Plante, succession	150
Mathieu, Nap. marchand	10	Quevillon, Hector	1
Martineau, Paul G., avocat	10	Racine, Alph.	5
Mathieu, Louis Zéphirin	20	Raza, Alp., architecte	10
Meloche, F. Ed.	38	Resther, J. B., Suc	10
Morin, L. E., jr.	2	Robert, Joseph C.	10
Nelson, Chs. Alb.	5	Robillard, Adolphe	10
Narbonne, A.	1	Rolland, J. Damien	10
Ouimet, Hon. J. A.	30	Rolland, Octavien	5
Orsali, Alex.	1	Rousseau, Antoine	10
Parizeau, Damase	10	Rousseau, F. X.	10
Parizeau, Dr.	5	Roy, Alf., agent	10
Pauzé, Magloire G.	5	Roy, Philippe Henri	10
Parent, G. W.	50	Robillard, Thomas H.	5
Papineau, Casimir F.	10	Ricard, Arthur, M.D.	5
Paquette, P. E.	5	Riendeau, Joseph	10
Parent, Etienne Henri	20	Roy, C. S., avocat	5
Perreault, J. X.	30	Robert, Alexis	10
Perreault, Jérémie	10	Robidoux, J. E., avocat	5
Perreault, Louis, Suc	10	Rabeau, F. X., prêtre	1
Perreault, Maurice	310	Raymond, Ad. A. H.	2
Poulin, Pierre	5	Renaud, Cyrille	2
Préfontaine, Raym.	30	Riendeau, Ferdinand	1
Pauzé, Vitalien	5	Rivard, P., bourgeois	2
Perreault, Jos. E.	5	Robichaud, Joseph	1
Pratte, Louis E. Nap.	5	Rousseau, Joseph	1
Pérodeau, Narcisse	28	Rousseau, Toussaint	1
Piché, Eug. N., avocat.	1	Roy, Euclide, avocat, Suc.	1
Pepin, J. A. Eug.	1	Rodier, J. A., M.D.	1
Papin, Paul, fabriquant	2	Robert, Cyprien	1
Patenaude, Pierre	2	Racicot, J. E. P.	1
Perreault, Chs.	1	Robitaille, J. Arth.	2
Pigeon, Alph.	1	Roy, A. V.	8
Pigeon, A. P.	3	Robitaille, Stanislas	2
Pigeon, Evariste	1	Ranger, E. Edmond	5

LISTE DES ACTIONNAIRES.—*suite.*

	Nombre d'Actions.		Nombre d'Actions.
Robert, Aug	10	Tousignant, Nap.	5
Rodier, Succ. Hon. C. S	50	Telmosse, L. W.	2
Royal, Hon. Joseph	2	Thibaudeau, J. A. fils	1
Richard, N.	2	Thibaudeau, J. O. A.	1
Savignac, J. Raymond	25	Thériault, Joseph	1
Sénécal, Eug. père	5	Trempe, Jos. Stanislas	1
Surveyer, L. J. A.	5	Tourangeau, Nap.	1
St-Onge, Sérap	5	Trestler, Chs. F. F.	2
Sanders, Geo. A.	1	Tremblay, P. Ernest	1
Sénécal, Louis Henri	1	Toupin, Félix	2
Soucy, Louis M. épicier	1	Trudel, Louis	1
St-Amour, Joseph A. C.	2	Union St-J.-Bte de Nashua	5
St-Mars, Marcel	1	Union St-J.-Bte de Duluth	1
Stephens, Edmond	2	Valiquette, Alp.	5
Saucier, Adélarde	1	Villeneuve, J. O.	20
Salone, Emile Augt.	1	Vinet, J. B., marchand	10
Société St-J.-Bte de Hull	3	Valiquette, Alf. A.	5
Sauvalle, Marc	1	Venne, Joseph	98
Thibaudeau, Hon. Alf. A.	10	Versaille, Joseph	5
Thibaudeau, Hon. J. R.	25	Vincent, Jos. Victor	1
Thomas, Alph.	5	Villeneuve, Fred. Ed.	1
Tourville, Hon. Louis, Suc	25	Welhelmy, Fedime	1
Trudel, J. Boutellier	5	Yon, Joseph George	1
Turcotte, Alp.	5		



L'INCORPORATION

... DE ...

L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

DE MONTRÉAL.

L'Association St-Jean-Baptiste fut fondée à Montréal par M. Ludger Duvernay. Elle célébra pour la première fois la fête de son patron le 24 juin 1834. Le premier banquet national qui eut lieu ce jour-là, fut tenu dans le jardin de M. John McDonell, rue St-Antoine, sous la présidence de l'Hon. Jacques Viger, maire de Montréal.

La chanson patriotique devenue si populaire, "Comme le dit un vieil adage," fut composée pour la circonstance et chantée à ce banquet par Sir Georges Etienne Cartier, alors étudiant en droit.

La célébration annuelle de la fête nationale fut interrompue par l'insurrection de 1837 et l'exil des patriotes Canadiens-Français, au nombre desquels était le fondateur de l'Association.

A son retour de l'exil, en 1842, M. Duvernay réorganisa cette société avec le concours des principaux citoyens d'origine française de cette ville. La première assemblée générale pour l'adoption de certains règlements et l'élection des officiers fut tenu le 9 juin 1843, dans un salon du marché Ste-Anne, sous la présidence de l'Hon. D. B. Viger, Sir Georges E. Cartier agissant comme secrétaire.

Les fondateurs de l'Association avaient pour but :

- 1° D'unir entre eux tous les Canadiens ;
- 2° De leur fournir un motif de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître ;
- 3° De cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille ;
- 4° De favoriser par toutes les voies, les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'Association en particulier ;
- 5° De former au moyen de souscriptions annuelles un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres ;
- 6° Enfin, d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Et pour l'efficacité et la prospérité de ses travaux, l'Association se mit sous la protection de Saint-Jean-Baptiste qu'elle adopta pour patron et qu'elle a honoré solennellement, le 24 juin de chaque année.

En 1888, le statut créant l'Association était refondu et amendé par le chap. 65 du statut 51-52 Vict., de la province de Québec. Le 24 juin 1892, la charte était de nouveau amendée par la 55-56 Victoria, chapitre 85.

CONSOLIDATION

L'Acte refondant et amendant l'acte 12 Victoria, chapitre 149, qui constitue en corporation l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal, ainsi que l'acte 55-56 Victoria de Québec, chapitre 85, sanctionné le 24 juin 1892.

ATTENDU que l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal a demandé, par sa pétition que sa charte le chapitre 65 de la loi 51-52 Victoria, soit amendée de manière à étendre et mieux définir ses droits et pouvoirs, et que ses droits comme propriétaire de certains terrains qu'elle a achetés pour construire un édifice national et public soient confirmés en déclarant les dits terrains libres de toute substitution, et attendu qu'il est à propos d'accéder à sa demande :

A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Seront membres actifs de l'association les Canadiens d'origine française de père ou de mère, ou tout citoyen d'autre origine ayant épousé une canadienne-française, catholique, qui auront payé une contribution d'au moins une piastre; ils demeureront membres actifs aussi longtemps qu'ils continueront à payer la contribution annuelle et qu'ils se conformeront aux règlements de l'association.

2. Seront membres ordinaires de l'association tous les Canadiens d'origine française de père ou de mère, ou tout autre citoyen d'autre origine ayant épousé une canadienne-française catholique, qui, sur proposition de deux membres de leur paroisse, auront été élus à la majorité d'une assemblée générale de leur section ou société.

— 2a. Seront membres fondateurs ceux qui feront un don de la valeur de cent piastres ou plus à l'association.

3. Tous les membres du clergé catholique d'origine française seront de droit membres ordinaires de l'association.

4. Les membres de cette corporation ne seront pas tenus personnellement responsables de ses obligations.

5. Cette corporation succède à l'association St-Jean-Baptiste de Montréal, constituée en corporation en vertu de l'acte passé dans la douzième année du règne de Sa Majesté, chap. 149, et dans tous les biens, droits, pouvoirs, privilèges et obligations de la dite association; et elle poursuivra le même but, savoir :

1° Unir entre eux tous les Canadiens;

2° Leur fournir un lieu de réunion et l'occasion de fraterniser et de se mieux connaître;

3° Cimentier l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille;

4° Favoriser, par toutes les voies légitimes, les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'association en particulier;

5° Former, au moyen de souscriptions annuelles, un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres;

6° Enfin, engager tous ceux qui en font partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie.

— 6. Cette corporation a tous les pouvoirs conférés aux corporations civiles par la loi du pays. Le revenu annuel des immeubles qu'elle pourra posséder ne devra pas excéder cinquante mille piastres.

L'Association aura un sceau qu'elle pourra modifier, et dont la devise sera :— Rendre le peuple meilleur. Le bureau de cette Association sera dans la Cité de Montréal.

7°. Les officiers et employés actuellement en activité conserveront et rempliront leurs fonctions respectives jusqu'à ce qu'ils soient remplacés.

8°. Les actes, résolutions et règlements passés suivant les dispositions de cet acte et en vigueur en vertu d'icelui, non incompatibles avec les dispositions de cet acte, et les lois générales de la province, seront maintenus jusqu'à ce qu'ils soient abrogés ou modifiés.

9°. Les pouvoirs conférés à la corporation sont exercés par un conseil appelé bureau de l'association, et composé des officiers généraux de l'association et de six membres actifs.

10°. Peut voter à cette élection ainsi qu'aux assemblées, tout membre actif inscrit de la dite corporation qui a payé sa contribution annuelle et tous arrérages de contribution.

11°. Les officiers généraux sont : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un secrétaire-trésorier et un commissaire-ordonnateur.

12°. Le secrétaire et le secrétaire-trésorier sont élus par le bureau de l'association, sont révocables à discrétion et peuvent recevoir un salaire.

—13. Le bureau de l'association peut faire tous règlements qui ne sont pas contraires aux dispositions de cet acte et aux lois de la Province sur les sujets suivants :

1°. Le nombre, la date, le lieu et l'objet des assemblées, ainsi que la date et le mode des élections de l'association ;

2°. L'admission et l'expulsion des membres, ainsi que le montant et la date du paiement de la contribution annuelle des membres actifs ;

3°. La qualification des membres du bureau de direction et de la commission financière ;

4°. La nomination d'officiers ou d'employés autres que ceux mentionnés dans le présent acte, leurs devoirs et obligations ;

5°. La confiscation et la conversion des actions ;

6°. La construction et l'administration d'un édifice national et autres biens ;

7°. La création d'une commission financière à laquelle le bureau de direction pourra déléguer les pouvoirs nécessaires pour la construction et l'administration de l'édifice national ;

8°. L'organisation d'un fonds de secours mutuels, soit en faveur de ses membres malades ou des familles de ses membres défunts moyennant une rétribution spéciale, la formation et l'encouragement d'œuvres nationales, la gestion et l'administration des affaires de la corporation et, en général, tout ce que l'Association jugera nécessaire de faire pour atteindre ce but.

—14. Les règlements confirmés par une assemblée générale des membres actifs de l'Association ne pourront être amendés que par les deux tiers des membres présents à une assemblée convoquée dans ce but.

—15. Sur requête par écrit de dix membres actifs, une assemblée spéciale de l'Association sera convoquée par le président ou, à son refus, par l'un des vice-présidents ou par les signataires de la requête. La requête et l'avis de convocation devront mentionner l'objet de l'assemblée.

—16. L'Association St-Jean-Baptiste de Montréal sera divisée en autant de sociétés ou sections qu'il y aura de paroisses dans le diocèse de Montréal.

Les membres d'origine française des différentes sociétés de secours mutuels, commerciales, industrielles, professionnelles et ouvrières pourront être admis comme sections sur demande soumise à l'approbation d'une assemblée de l'Association.

—17. Les officiers de chaque section seront : un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et un commandant qui formeront le comité de régie de la section.

—18. Les sections pourront faire des règlements, les amender, imposer des contributions à leurs membres, créer des fonds de secours et adopter tous moyens d'action et de procédures qui ne seront pas contraires aux dispositions de cet acte et des règlements de l'Association et aux lois générales de la Province.

19. Les sections devront donner une liste de leurs membres ainsi qu'un rap-

port de leurs délibérations au bureau de l'association, lorsque celui-ci en fera la demande.

20. Chaque section règlera ses affaires financières et autres.

21. Le quorum des assemblées de chaque section sera de sept membres.

22. Lorsqu'il aura été décidé par le bureau de l'association de faire une procession publique, l'organisation en sera réglée et exécutée par un conseil général composé des membres du bureau de l'association et des présidents des sections.

23. Lors des processions et démonstrations publiques, la présence des sections sera déterminée par le degré d'ancienneté de chaque paroisse, mais à tour de rôle, à commencer par la plus ancienne, chaque paroisse aura droit au premier rang.

— 24. Pour construire un édifice national, l'association pourra créer un capital-actions.

Les actions pourront être émises en une ou plusieurs séries.

Il sera permis à l'association d'employer son actif présent et futur à la construction et l'ameublement de l'édifice national, ainsi qu'à souscrire ou à racheter ses propres actions.

— 25. Il sera permis à l'association, sur résolution de la majorité en nombre et en valeur des actionnaires présents à une assemblée spéciale, convoquée par avis public pendant huit jours dans deux journaux français de Montréal, d'emprunter par voie de débentures ou autrement, telles sommes d'argent dont elle aura besoin et de donner comme garantie des dits emprunts, une hypothèque sur la propriété de l'édifice national ou sur ses autres immeubles.

— 26. Chaque fois que l'association sera appelée à voter comme actionnaire, elle sera représentée par un délégué porteur d'un mandat impératif donné par le bureau de direction et la commission financière réunis en assemblée spéciale.

Lors de l'élection des membres de la commission financière, le mandat impératif sera donné par le bureau de direction seul.

— 27. Aussi longtemps que le capital-actions n'aura pas été complètement racheté par l'association, la construction de l'édifice national et son administration seront sous le contrôle et la direction d'une commission financière composée de sept membres, dont cinq choisis parmi les actionnaires qui auront souscrit au moins dix actions et parmi les fondateurs.

Les membres de cette commission seront nommés pour quatre ans.

— 28. L'association pourra faire des arrangements avec d'autres sociétés pour aider à la construction et au maintien de l'édifice national.

— 29. La vente consentie par William B. Gifford ès-qualités à l'association St-Jean-Baptiste de Montréal, suivant acte passé devant M^{re} Hugh Brodie, N.P., le vingt-et-un Mars 1891, est ratifiée; les terrains qui y sont décrits sont déclarés libres de toutes substitutions, et le prix de vente mentionné au dit acte tiendra lieu des dits terrains et demeurera sujet à la substitution créée par le testament de feu George Wurtele, reçu devant M^{re} H. Griffin et collègues, notaires, le 16 Mai 1832."

— 30. Cette loi viendra en vigueur le jour de sa sanction.

RÈGLEMENTS

. . . DE . . .

L'Association St-Jean-Baptiste

CHAP. I.—DES MEMBRES ET DE LEUR ADMISSION.

1. Tous les Canadiens d'origine française de père ou de mère, et tout citoyen d'autre origine ayant épousé une Canadienne-française, catholiques, pourront devenir membres de l'Association sur proposition de deux membres actifs aux assemblées de l'Association. Tous les membres du clergé catholique d'origine française seront de droit membres de la Saint-Jean-Baptiste.

2. Seront membres actifs ceux qui paieront la contribution annuelle fixée par les règlements, laquelle est d'un dollar par année.

3. Tout membre qui n'aura pas payé sa contribution au moins huit jours avant les élections, ne pourra prendre part à ces dernières ni à aucune délibération de la société, et il pourra être rayé de la liste des membres, après en avoir été dûment informé. Tout membre rayé de la liste ne pourra redevenir membre qu'en payant les arrérages qu'il devait lorsqu'il a cessé d'être membre.

4. Pourra être admis membre honoraire sur proposition de deux membres du bureau de direction et avec l'assentiment de la majorité présente, tout citoyen de quelque origine que ce soit, qui aura rendu des services signalés à la nationalité ou à l'association.

6. Il y aura une classe spéciale de membres appelés "Fondateurs" et composée de ceux qui feront un don d'une valeur de \$100 ou plus à l'association.

CHAP. II.—DE LA RADIATION DES MEMBRES.

7. Chaque société pourra, au scrutin secret, à une majorité des trois-quarts des voix présentes à une assemblée générale, rayer de la liste et exclure tout membre qui aura compromis l'honneur, la dignité, la discipline ou les intérêts de l'association, ou qui aura refusé ou négligé de se soumettre aux statuts et règlements qui la régissent.

8. Tout membre ainsi expulsé ne pourra redevenir membre de la société, qu'à une majorité au scrutin secret des trois-quarts des membres présents de l'association réunis en assemblée générale.

CHAP. III.—DES OFFICIERS DE L'ASSOCIATION.

9. Les officiers généraux de l'association sont : un président général, deux vice-présidents généraux, un secrétaire général, un secrétaire-trésorier et un commandant général.

10. Les officiers généraux seront élus pour deux ans, mais les six membres qui à part les officiers généraux devront composer le bureau de direction seront élus tous les ans ; ces élections se feront à l'assemblée générale du troisième lundis de février.

11. Toute vacance survenant dans le bureau de direction sera remplie par le bureau jusqu'aux élections suivantes.

12. Le président de l'association devra présider toutes les assemblées de l'association, y maintenir l'ordre et veiller en général à l'exécution fidèle des règlements de l'association. En cas de division égale dans les votes, le président aura voix prépondérante.

13. En cas d'absence du président et des vice-présidents, le bureau de l'association nommera celui qui devra en remplir temporairement les fonctions.

14. Le secrétaire-trésorier de l'association déposera tout les recettes de l'association en banque à Montréal, en rendra compte chaque fois qu'il en sera requis par le bureau de direction ou la commission financière, et n'en disposera que sur l'ordre de cette dernière. Il soumettra à l'assemblée annuelle du 3ème lundi de février un état détaillé des affaires de l'association. Tous les effets appartenant à l'association lui seront confiés. Il devra les faire assurer et en prendre tout le soin possible.

15. Le secrétaire général rédigera et conservera les procès-verbaux du bureau de direction, ainsi que tous les documents qui ont rapport à l'association. Il les déposera en lieu sûr. Il sera chargé de la correspondance.

16. Le commandant général de l'association sera sous la direction du président et du bureau de direction. Il aura à ses ordres, dans les occasions solennelles, les commandants de paroisse. Il devra déposer entre les mains de secrétaire-trésorier les insignes et autres effets de l'association.

17. L'évêque diocésain est de droit Grand Aumônier de l'association. Dans toutes les matières où les intérêts de la religion et de la morale seront concernés, ses conseils auront force de loi.

CHAP. IV.—BUREAU DE DIRECTION ; SES DEVOIRS ET SES POUVOIRS.

18. Le bureau de direction se compose des officiers généraux de l'association indiqués dans le chapitre précédent et de six autres membres.

19. Ne pourront être officiers généraux et membres du bureau de direction que des membres actifs qui seront en même temps actionnaires pour au moins deux actions, à l'exception du président et du secrétaire-trésorier qui devront être porteurs d'au moins dix actions

20. Les officiers élus à la première assemblée devront souscrire immédiatement le nombre d'actions requis par la constitution et les règlements.

21. Le bureau de direction s'assemblera au moins huit jours avant chacune des assemblées générales ordinaires de la société pour préparer les rapports et les questions qui y seront discutées. Il pourra aussi s'assembler en aucun temps à la demande du président ou de cinq membres du bureau de direction. Le quorum des assemblées du bureau est de sept membres.

22. Le bureau de l'association aura la direction et l'administration de toutes les affaires de l'association, sauf les attributions de la commission financière. Il rendra compte de ses opérations à l'assemblée générale du mois de février.

22. Le bureau principal de l'association est situé en la Cité de Montréal.

23. L'exercice financier de l'association se termine au 31 décembre de chaque année.

CHAP. V.—DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION.

25. Des assemblées générales de l'association auront lieu trois fois par année, savoir : les premiers lundis des mois de mai et octobre et le troisième lundi de février ou le lendemain, si le jour fixé n'est pas juridique. Le secrétaire convoquera ces assemblées trois jours d'avance dans au moins deux journaux français quotidiens.

26. Les assemblées du bureau de direction seront convoquées par le secrétaire par des circulaires adressées à ses membres.

27. Tout avis d'assemblée spéciale ou extraordinaire de la société et du bureau de direction devra contenir le but de l'assemblée. Il sera loisible cependant de s'occuper d'autres affaires, sur l'avis de la majorité des membres présents.

28. Toute question scientifique, littéraire, industrielle ou d'un intérêt national pourra être discutée aux assemblées générales de l'association.

29. Le quorum des assemblées de l'association est de vingt-cinq membres. Cependant, dans le cas d'ajournement, le quorum requis n'est que de douze membres.

CHAP. VI.—SOCIÉTÉS DE PAROISSES.

30. Il pourra se former autant de sociétés ou de sections de l'association

Saint-Jean-Baptiste qu'il y a de paroisses dans le diocèse de Montréal. Chaque section aura son organisation distincte et pourra faire les règlements qu'elle voudra pour sa régie intérieure, pourvu que ces règlements ne viennent pas en contradiction des règlements généraux de l'association.

31. Le président général de l'association pourra convoquer les sections ou les officiers lorsqu'il le jugera à propos dans un intérêt national et pour des démonstrations publiques. Lors des processions, la préséance sera déterminée par le degré d'ancienneté de chaque paroisse.

32. Il y aura une assemblée annuelle de chaque société, le premier lundi de février, pour la reddition des comptes du trésorier et l'élection des officiers dont la régie devra être composé.

Une liste de ces officiers devra être envoyée au secrétaire général de l'association immédiatement après chaque élection.

33. Les officiers de paroisses sont :

- Un président,
- Un 1er vice-président,
- Un 2me vice-président,
- Un secrétaire,
- Un trésorier,
- Un commandant.

CHAP. VII.—LES BANNIÈRES, SCEAU ET INSIGNES DE L'ASSOCIATION.

34. La principale bannière de l'association porte sur un côté l'image de St-Jean-Baptiste entouré d'une guirlande de feuilles d'érable, avec un castor et la devise tirée de l'Écriture : RENDRE LE PEUPLE MEILLEUR, et sur le revers, les armes de la province de Québec avec l'inscription : *Association St-Jean-Baptiste de Montréal.*

35. Tout amendement à ces règlements ne pourra être fait sans être adopté par les trois-quarts des membres du bureau de direction, ratifié par les deux tiers des membres actifs et des membres actionnaires et fondateurs de l'association, présents à des assemblées spécialement convoquées à cette fin.

CONSTRUCTION ET ADMINISTRATION DE L'ÉDIFICE NATIONAL.

L'association Saint-Jean-Baptiste de Montréal ayant été autorisée par le chapitre 65 du statut 51-52 Vict. (Québec) à émettre des actions et des débetures pour la construction d'un édifice national, adopte les règlements suivants :

1. Le capital-actions de l'association est de \$100,000 divisé en 10,000 actions de \$10. Le coût de l'édifice sera basé sur le montant des actions qui pourront être émises sur ce capital.

2. Les actions seront payables en cinq versements, dont le premier se fera aussitôt que la somme de \$50,000 sur le capital aura été souscrite, et les autres, à la demande du président de la commission financière de l'association, pourvu qu'il y ait un intervalle de quatre mois au moins entre chaque versement.

3. Nul souscripteur ne sera tenu de faire ses versements avant que la somme de \$50,000 n'ait été souscrite et ne sera responsable des dettes de l'association que jusqu'à concurrence de sa souscription.

4. Le montant des actions devra être déposé en banque et devra être consacré à la construction de l'édifice et de ses dépendances, et à son ameublement.

5. Les revenus de l'édifice et de ses dépendances seront appliqués :

1. A leur entretien et aux charges d'administration ;
2. Au paiement de l'intérêt sur les obligations émises ou les emprunts contractés par l'association pour la construction de l'édifice ;

3. Aux améliorations et réparations nécessaires ;
4. A la création d'un fonds de réserve de cinq par cent par an sur les recettes de l'association, déduction faite des charges ci-dessus mentionnées ;
5. Au paiement d'un dividende aux actionnaires ;
6. Tout surplus de ces revenus sera appliqué à l'extinction de la dette ou au rachat des obligations de l'association.
6. L'émission des actions et obligations, la construction de l'édifice et son administration, seront sous le contrôle et la direction d'une commission financière composée de sept membres, dont cinq choisis par les actionnaires parmi ceux qui auront souscrit au moins dix actions et parmi les fondateurs. Ils seront nommés pour quatre ans.
7. Le président et le secrétaire de l'association seront de droit président et secrétaire trésorier de la commission financière.
8. Nul transport d'action n'aura lieu sans l'approbation de la commission financière.
9. Trois membres de la commission financière pourront appeler des décisions de cette commission au bureau de direction, mais il faudra le concours de sept membres de ce bureau pour renverser dans ce cas les décisions de la commission financière.
10. Nul contrat, billet, lettre de change, ordre ou chèque ne sera fait et signé et nulle somme d'argent ne sera payée sans l'approbation de la commission financière et sans la signature du président et du secrétaire-trésorier.
11. La commission se réunira aussi souvent qu'elle le jugera à propos, à la demande du président ou de deux de ses membres, après avis donné à tous les membres de la commission ; son *quorum* sera de quatre membres.
12. Il y aura une assemblée générale des actionnaires, le premier lundi de février pour recevoir le rapport de la commission financière et en général pour discuter les affaires de l'association.
13. Le président de la commission financière ou, à son refus, dix actionnaires ou plus, représentant pas moins de cent actions, pourront convoquer des assemblées spéciales des membres actionnaires et fondateurs après avis de quatre jours donné dans deux journaux quotidiens et publiés en langue française à Montréal.
14. Le *quorum* de toutes les assemblées des actionnaires et fondateurs sera de douze membres.
15. Si une vacance survenait dans la commission financière, elle sera remplie par les membres de la commission jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires.
16. La commission financière fera rapport une fois l'an, aux actionnaires et à l'association.
19. Lorsque les dettes et obligations de l'association auront été payées, le surplus des revenus, déduction faite du dividende qui ne devra pas excéder cinq par cent, devra être employé à favoriser les œuvres nationales, artistiques, scientifiques et littéraires, à organiser des conférences publiques et des cours d'instruction pratique pour les classes ouvrières, à secourir autant que possible dans certains cas, les membres de l'association ou leurs familles et aussi à créer des récompenses et des distinctions nationales pour ceux qui se distingueront spécialement par des œuvres utiles à l'association et à la nationalité.
20. L'édifice portera le nom de "Salle St-Jean-Baptiste." Les bureaux de l'association y seront transportés aussitôt que possible et le bureau du secrétaire-trésorier sera ouvert tous les jours d'affaires, aux heures fixées par la commission.